Journal officiel de l'Union des Communes Vaudoises
et des associations de professionnels communaux
N°75 | hiver 2020

Point COMMUNE!

Point **DOSSIER!**

Percer le mystère de l'archivage communal

pp. 7-21

Pour la prévoyance de votre personnel

Depuis 95 ans, la Caisse intercommunale de pensions (CIP) assure les collaborateurs des communes, services et institutions d'utilité publique du canton de Vaud pour la prévoyance professionnelle.

Elle offre un plan de prévoyance attractif et une retraite à la carte.

Avec plus de 20'500 assurés, une fortune de plus de 3,3 milliards de francs et un parc immobilier dépassant 2000 appartements, elle figure parmi les principales caisses de pensions publiques de Suisse romande.

Contactez-nous : 021 348 21 11
www.cipvd.ch

Gérée par Retraites Populaires

cip caisse intercommunale de pensions

Photo de couverture: Mme Friedmann, Directrice des Archives cantonales vaudoises, dans les locaux de l'institution à Chavannes-près-Renens. © Steve Guenat

SOMMAIRE!

***Point* UCV!**

L'essentiel ____ p. 2

Le Comité de l'UCV, au plus près des communes ____ p. 4

***Point* DOSSIER ARCHIVES!**

L'infographie ____ p. 8

Les Archives de Montreux comme soutien à l'administration communale ____ p. 10

Les solutions des petites et moyennes communes pour gérer leurs archives ____ p. 15

Arrêt sur deux invités des Archives cantonales vaudoises ____ p. 18

Une association et une plateforme au service des archives communales ____ p. 20

***Point* COMMUNES!**

30 communes rassemblées au sein du Parc Jura vaudois ____ p. 23

Les jeunes Nyonnais de 16 à 18 ans obtiennent le droit de vote consultatif ____ p. 26

CEP: la formation continue, là où vous êtes ! ____ p. 29

***Point* RECETTES!** ____ p. 30

***Point* ASSOCIATION!**

AVDCH! Vers une Protection totale des attestations communales d'établissement ____ p. 33

AVSM! Elections générales 2021: quand il faut passer dans la cour des grands ____ p. 34

***Point* HÉRALDIQUE!** ____ p. 35

***Point* AGENDA!** ____ p. 36

100% From well-managed forests FSC® C000000

MADE SWISS

ÉDITO! Covid-19: quels enseignements?

Nous y voilà! Personne ne voulait y croire, mais finalement la deuxième vague est arrivée et nous a frappés de plein fouet.

Claudine Wyssa
Présidente de l'Union des Communes Vaudoises
Syndique de Bussigny

Alors que le semi-confinement du printemps nous avait surpris et fait vivre une période exceptionnelle mais relativement courte, la deuxième vague nous semble être une version moins extraordinaire, mais qui risque de durer plus longtemps. Et cela plombe non seulement l'économie, mais aussi la vie sociale et le moral de nos concitoyens.

> «Les **communes** qui sont au plus près des citoyens, sont les premières à être **sollicitées** pour **aider** en cas de crise, pour **soutenir** et **orienter**.»

Une dualité semble apparaître quand on analyse ce qui s'est passé et ce qui se passe dans les communes. Celles qui sont au plus près des citoyens sont les premières à être sollicitées pour aider en cas de crise, pour soutenir et orienter. Elles ont prouvé, lors de la première vague, qu'elles étaient parfaitement en phase avec les besoins de leurs concitoyens, qu'elles s'étaient adaptées en un temps record à de nouvelles conditions. Elles ont aussi montré qu'elles étaient capables de fournir les prestations usuelles tout en offrant des services nouveaux, basés sur la solidarité, grâce à des mesures locales sociales, culturelles et économiques.

A l'inverse, et c'est encore plus flagrant dans la gestion de la phase actuelle, elles ne font qu'appliquer des dispositions prises ailleurs. Tout en étant conforme à notre ordre institutionnel, l'application de règles différentes édictées par la Confédération ou par le Canton, qui changent de jour en jour et dont il faut décortiquer les moindres détails pour essayer d'en trouver la bonne interprétation, est une difficulté majeure pour l'échelon communal. Alors que la population se tourne spontanément vers sa commune, celle-ci ne peut que se borner à appliquer tant bien que mal des dispositions parfois compliquées. Sauf quand de vrais problèmes du terrain ont été oubliés par les autorités supérieures et que la commune doit alors suppléer.

Mon propos n'est pas ici de mettre en doute les décisions et options prises en ce qui concerne la gestion de cette crise, le confinement strict ou pas, la sauvegarde de la santé ou de l'économie. Notre pays est un pays de compromis, de concordance, et nous vivons cette pandémie en accord avec ces principes. Reconnaissons cependant que les communes assument pleinement leur rôle avec engagement, flexibilité, loyauté et réalisme.

Merci à elles. Merci à leurs Autorités et à leurs collaboratrices et collaborateurs!

IMPRESSUM!

Point CommUNE! Le journal officiel de l'Union des Communes Vaudoises et des associations de professionnels communaux, paraît quatre fois par an, à 2500 exemplaires. Distribué gratuitement aux communes membres et partenaires de l'UCV. Sur abonnement pour tout autre public via pointcommune@ucv.ch. Contenus disponibles en ligne sur ucv.ch et sur l'application mobile UCV App.

Comité de rédaction
Patricia Audétat (AVSM) ■ Laurent Lanz (aVDaas) ■ Jean-Marc Moreillon (ACVBC) ■ Florence Nedrotti (AVDCH) ■ Pascal Petter (SOPV) ■ Gianni Saitta (UCV) ■ Charles Wernuss (AVIATCO) ■ Chloé Wiss (UCV)

Contacter la rédaction
Chloé Wiss (UCV) – Chargée de communication et du *Point CommUNE!* ■ Av. de Lavaux 35 ■ case postale ■ 1009 Pully ■ Tél. 021 557 81 35 ■ chloe.wiss@ucv.ch

Impression
PCL Presses Centrales SA ■ Av. de Longemalle 9 ■ 1020 Renens 1 ■ Tél. 021 317 51 51

Régie des annonces
Urbanic Régie publicitaire ■ Ch. de Sous-Mont 21 ■ 1008 Prilly ■ Tél. 079 278 05 94 ■ info@urbanic.ch

Conception graphique et mise en page
idéesse, Steve Guenat ■ 1083 Mézières ■ Tél. 021 903 44 22 ■ sg@ideesse.ch ■ www.ideesse.ch

L'essentiel

FORMATIONS DE L'UCV EN 2021

Les formations qui auraient dû avoir lieu en automne 2020 ont été reportées à 2021 en raison des mesures sanitaires alors en vigueur. Nous vous remercions pour votre compréhension! Le programme 2021 est maintenu avec, à choix, une **vingtaine de cours** qui auront lieu, si possible en présentiel. A noter que trois **nouvelles formations** seront proposées dès l'année prochaine : une sur la gestion des déchets communaux, une sur la stratégie et le pilotage de l'action communale et une sur la mise en place des règlements du personnel.

Plus d'infos et inscriptions sur ucv.ch/formations

273 délégué·es de l'association ont assisté à l'AG de l'UCV du 17 septembre à Savigny. Les mesures sanitaires en lien avec le Covid-19 étaient appliquées et l'assemblée était masquée.

Le dépouillement du vote à bulletin secret, en présence des scrutateurs, concernant l'accord sur la Participation à la cohésion sociale (PCS) accepté à 75%.

M. Roch, M. Muheim et Mme Luisier Brodard, membres sortants du comité de l'UCV posant avec leur cadeau de départ.

Mme Claudine Wyssa, Présidente de l'UCV.

© Sarah Carp

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 17 SEPTEMBRE 2020

Lors de l'AG de l'UCV à Savigny, les communes ont ratifié l'accord sur la Participation à la cohésion sociale (PCS) entre l'UCV et le Conseil d'Etat. Sans résoudre toutes les difficultés financières des communes, ce compromis constitue un premier pas nécessaire pour aborder la réforme du système péréquatif.

Soutenu par les organes de l'UCV (Comité, Conseil, Groupe des Villes, Groupe des Bourgs et Villages), l'accord sur la PCS est aussi approuvé par les communes. Les 273 délégu·es de l'association – représentant 213 communes – présents ont voté à **75% en faveur de l'accord**. Confrontées à des difficultés financières, les communes ont insisté sur le fait que cet accord ne permettra de résoudre qu'une partie des problématiques communales et qu'il sera important de faire le point régulièrement avec le Conseil d'Etat.

Cette assemblée générale était la première pour trois nouveaux membres du Comité, élus par vote électronique en avril dernier pour représenter leur district. Ainsi, Mme Chantal Weidmann-Yenny (Syndique de Savigny), M. Guy Delpedro (Syndic de Valbroye) et M. Frédéric Mani (Syndic de Dully) ont remplacé respectivement M. Gustave Muheim, Mme Christelle Luisier Brodard et M. François Roch.

M. Eric Küng, nouveau Syndic de Payerne, a été désigné à l'Etablissement intercommunal pour l'accueil parascolaire. Enfin, la candidature de **Chavornay** pour accueillir la Journée des communes vaudoises en 2022 a été approuvée. La prochaine assemblée générale de l'UCV aura lieu à **Payerne le 12 juin 2021**, sous une forme qui dépendra des mesures sanitaires en vigueur à ce moment-là.

UN MANUEL POUR MIEUX COMPRENDRE LA GESTION FINANCIÈRE COMMUNALE

L'UCV propose une **deuxième édition augmentée** du Manuel d'introduction à la gestion financière communale. Les précommandes sont ouvertes! Cet ouvrage, spécialement conçu pour les élu·es, cadres et employé·es des communes, apporte les éléments essentiels à la compréhension des aspects techniques et pratiques de la gestion financière communale. Cette édition a été enrichie d'environ 50 pages supplémentaires, notamment sur les sujets de la planification financière, les impôts et les taxes communales.

Précommande disponible sur ucv.ch/formations/manuel

MCH2

En vue d'une transition des communes vaudoises vers le nouveau modèle comptable harmonisé 2 (MCH2), l'UCV met à disposition un outil pratique pour accompagner le traditionnel classeur et ses fiches papier: le **Plan comptable vaudois sous forme de fichier tableur** (Excel).

A télécharger sur ucv.ch/mch2

ATELIERS PARTICIPATIFS SUR LA RÉFORME DE LA PÉRÉQUATION INTERCOMMUNALE

Suite à la ratification de l'accord entre le Conseil d'Etat et l'UCV sur la participation à la cohésion sociale, les travaux sur la réforme de la péréquation intercommunale vaudoise se poursuivent. Ainsi, l'UCV organise des ateliers participatifs, afin que les communes vaudoises puissent participer aux réflexions sur ce sujet. Le premier atelier porte sur **les enjeux du changement et la péréquation des ressources**. En raison du Covid-19, il a finalement été organisé sous la forme d'une étude en ligne mais les prochains seront organisés en présentiel en 2021, si possible, et porteront sur la péréquation des besoins et les charges particulières des villes centres, ainsi que sur la facture policière, la transition et les impacts financiers.

Gratuit, sur inscription
ucv.ch/formations/ateliers/perequation-2020

LE CHIFFRE

10 personnes collaborent au secrétariat de l'UCV pour répondre à tous vos besoins! Juristes, conseiller en aménagement du territoire, conseillère en gestion financière publique, entre autres, sont à votre disposition pour vous renseigner sur les rouages de la gestion communale. Vous pouvez contacter les spécialistes de l'UCV pour toute question juridique, financière ou sur les planifications territoriales via **conseils@ucv.ch**

Plus d'informations sur ucv.ch/secretariat

ERRATUM

Mme Nathalie Greiner n'a pas été élue au Conseil comme annoncé dans le numéro 74. Il s'agit de M. André Bersier, Municipal à Payerne, qui remplace M. Guy Delpedro, élu au Comité de l'UCV.

Le Comité de l'UCV, au plus près des communes

En 2020, le comité de l'UCV a été renouvelé. C'est l'occasion de faire le point sur l'organe exécutif de l'association tout en donnant la parole à ses trois nouveaux membres: Mme Chantal Weidmann Yenny, Syndique de Savigny, M. Guy Delpedro, Syndic de Valbroye, et M. Frédéric Mani, Syndic de Dully.

Chloé Wiss
Chargée de communication
à l'UCV

En avril 2020, un vote électronique organisé auprès des communes membres de l'association pour son assemblée générale extraordinaire a permis de désigner trois nouveaux membres du comité:

- M. Guy Delpedro, Syndic de Valbroye, a remplacé Mme Christelle Luisier Brodard, désormais Conseillère d'Etat, pour le district Broye-Vully.
- Mme Chantal Weidmann Yenny, Syndique de Savigny, a remplacé M. Gustave Muheim, Syndic de Belmont-sur-Lausanne pour le district Lavaux-Oron.
- M. Frédéric Mani, Syndic de Dully, a remplacé M. François Roch, Syndic de Perroy, pour le district de Nyon.

L'assemblée générale ordinaire du 17 septembre était l'occasion de remercier les sortants tout en félicitant les nouveaux arrivés!

Qui sont les personnes qui composent les organes de l'UCV?

Le Comité exécutif de l'UCV est composé de 13 membres, tous syndiques et syndics en fonction. Précisément, le comité se compose d'un syndic par district. Le syndic de Lausanne, le président du Groupe des Villes ainsi que la présidente du Groupe des Bourgs et Villages font partie de droit de cet organe (art. 14, al.1 des statuts de l'UCV). Mme Claudine Wyssa, la Présidente de l'association, est également la Présidente du Comité exécutif et assure la présidence du Conseil, organe qui représente les districts (cinq délégués élus par district). Le Groupe des Villes représente les communes membres dont la population dépasse 10'000 habitants alors que le Groupe des Bourgs et Villages représente celles de moins de 7000 habitants. Les organes de l'UCV se réunissent à intervalles réguliers. Toutes les informations sur le fonctionnement des organes et l'agenda des séances se trouvent dans les statuts de l'UCV, disponibles sur notre site www.ucv.ch.

En 2020, le Comité de l'UCV est composé des personnes suivantes:

- **Mme Claudine Wyssa,** Présidente de l'UCV (Bussigny)
- **M. Dominique Dafflon**, Vice-président (Saint-Barthélémy)
- **Grégoire Junod,** Vice-président (Lausanne)
- **Mme Christine Chevalley,** Présidente du Groupe Bourgs et Villages (Veytaux)
- **M. Jean-Daniel Carrard,** Président du Groupe des Villes (Yverdon-les-Bains)
- **M. Julien Cuérel** (Baulmes)
- **M. Guy Delpedro** (Valbroye)
- **M. Vincent Jaques** (Morges)
- **M. Christophe Lanz** (Roche)
- **M. Frédéric Mani** (Dully)
- **M. Maurice Mischler** (Epalinges)
- **M. Laurent Wehrli** (Montreux)
- **Mme Chantal Weidmann Yenny** (Savigny)

© Sarah Carp

Le Comité de l'UCV, composé de Syndiques et Syndics, presque au complet durant l'assemblée générale extraordinaire du 17 septembre 2020 à Savigny. De gauche à droite et de bas en haut: M. Maurice Mischler (Epalinges), Mme Chantal Weidmann Yenny (Savigny), Mme Claudine Wyssa (Présidente de l'UCV, Bussigny), M. Vincent Jaques (Morges), M. Julien Cuérel (Baulmes), M. Dominique Dafflon (Saint-Barthélémy), M. Guy Delpedro (Valbroye), M. Gianni Saitta (Directeur de l'UCV), M. Jean-Daniel Carrard (Yverdon-les-Bains), M. Frédéric Mani (Dully) et M. Christophe Lanz (Roche).

Manquent sur la photo: Mme Christine Chevalley (Veytaux), M. Grégoire Junod (Lausanne) et M. Laurent Wehrli (Montreux).

TROIS QUESTIONS AUX TROIS NOUVEAUX MEMBRES

Que représente pour vous l'UCV?

Frédéric Mani (FM): Pour moi, l'association représente un centre de compétences complet et important pour les communes vaudoises. Je vois aussi l'UCV comme étant l'interlocuteur principal sur les sujets Etat-Communes.

Chantal Weidmann Yenny (CWY): J'ai beaucoup d'estime pour cette association qui, sans relâche, informe et forme les élus, maintenant ainsi un système de milice fort. En défendant les intérêts de l'ensemble de ses communes membres, elle renforce un volet important du principe de subsidiarité du fédéralisme suisse.

Guy Delpedro (GD): L'UCV est le lieu où se retrouvent les communes vaudoises pour délibérer, discuter, échanger, afin de défendre les intérêts de toutes les communes. En ces temps d'intenses négociations Canton-Communes et les défis de la nouvelle péréquation intercommunale, c'est l'institution vitale au bon fonctionnement démocratique!

Comment pensez-vous agir pour l'intérêt de votre district au sein du comité?

FM: Je suis heureux de faire partie du Comité, notamment pour faire remonter les inquiétudes et les problèmes des communes mais également leurs suggestions. Je profite aussi de mon rôle pour informer les communes de mon district des actualités de l'association.

CWY: En relayant au mieux les problématiques très diverses des communes du district de Lavaux-Oron. Les communes urbaines, périurbaines et rurales qui le composent nécessitent en effet parfois des politiques locales différenciées. Mais, sur plusieurs thématiques, l'unité fera toujours la force.

GD: Le district de la Broye-Vully est particulier de par sa forme et sa longue frontière commune avec le canton de Fribourg. Les sujets d'intercantonalité y sont particulièrement importants. Comme ma commune, Valbroye, il est principalement constitué de communes de tailles moyennes, souvent fusionnées, qui sont des centres locaux importants. Et la spécificité de ces communes de «moyenne importance» mérite d'être entendue.

Est-ce qu'un dossier politique à défendre au sein du comité vous motive particulièrement?

FM: Tous les dossiers ont leur importance! Mais je pense que les dossiers suivants ont des enjeux importants pour les communes: la péréquation, le scolaire, la police et l'aménagement du territoire.

CWY: Ma thématique de prédilection est l'aménagement du territoire et la 5e révision du Plan directeur cantonal à venir qui nécessitera toute notre attention. Mais la priorité actuelle est la réforme de la péréquation intercommunale. Dossier très important afin que l'ensemble des communes puissent à nouveau avoir un cadre pertinent pour leurs actions politiques.

GD: La mise en œuvre de la loi sur l'aménagement du territoire est particulièrement ardue dans les régions périphériques à l'arc lémanique, ainsi que la répartition des zones industrielles ZIZA. Les discussions sur ces sujets m'intéressent donc particulièrement.

PROGRAMME DES FORMATIONS

NOUVEAU
UCV partenaire CEP
CEP
bénéficiez d'un rabais d'env. 15% sur les formations CEP 2020

NOUVEAU
RÔLES ET RESPONSABILITÉS DANS LES COMMUNES

NOUVEAU
RÉUSSIR UN PROCESSUS PARTICIPATIF
EN COLLABORATION AVEC SANU

NOUVEAU
POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE DANS LES COMMUNES
EN COLLABORATION AVEC LA DGE

module	cours	niveaux
	COMPRENDRE SON ÉQUIPE	
	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	
	COMMUNES, COMMUNIQUEZ !	tous
	LES BASES DU PILOTAGE COMMUNAL	niveaux
	COMMUNES ET MÉDIAS, MODE D'EMPLOI	
	INTRODUCTION AU MCH2	1
1	COMPTE DE FONCTIONNEMENT	1
	COMPTE DES INVESTISSEMENTS	1
	COMPTE DU BILAN	1
2	BOUCLEMENT DES COMPTES	2
	GESTION DES SALAIRES	2
	PRÉPARATION DU BUDGET	2
	GESTION DES DOMAINES AUTOFINANCÉS	2
	TVA DANS LES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	2
	PROCÉDURE DE POURSUITE	2
3	CONTRÔLE INTERNE	3
	ANALYSE ET PLANIFICATION FINANCIÈRES	3

RENSEIGNEMENTS

021 557 81 30
formations@ucv.ch

INSCRIPTIONS

ucv.ch/formations

TOUJOURS INFORMÉS

avec notre application mobile UCV App
et sur notre site internet ucv.ch

une prestation
UNION DES COMMUNES VAUDOISES

Chaque cours peut être suivi individuellement ou regroupé par module de niveaux différents, selon les places disponibles

Dossier Archives !

Percer le mystère de l'archivage communal

Classer, trier, archiver. La science de l'archivage est complexe et nécessite de la rigueur et du professionnalisme. Les archives des communes font partie du patrimoine et permettent de comprendre le contexte d'aujourd'hui. Ce dossier spécial sur le thème de l'archivage communal met en lumière ce thème spécifique et technique, pourtant si essentiel au bon fonctionnement des communes.

Plusieurs témoignages structurent ces pages. D'abord, la Commune de Montreux présente l'importance des archives communales comme soutien à l'administration. Puis Trélex et Orbe nous expliquent quel système est mis en place dans leur administration. Mme Friedmann, directrice des Archives cantonales vaudoises et son collègue nous éclairent sur le métier d'archiviste et ses défis. Enfin, la présidente de l'Association vaudoise des archivistes nous en dit plus sur cette structure et sur la plateforme mise en place pour diffuser les inventaires communaux. Bonne lecture !

L'infographie ____ *p. 8*

Les Archives de Montreux comme soutien à l'administration communale ____ *p. 10*

Les solutions des petites et moyennes communes pour gérer leurs archives ____ *p. 15*

Arrêt sur deux invités des Archives cantonales vaudoises ____ *p. 18*

Une association et une plateforme au service des archives communales ____ *p. 20*

L'infographie

Les archives vaudoises en faits et chiffres.

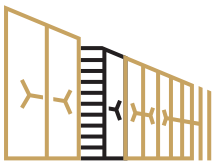

38'265 mètres linéaires

d'archives conservés aux Archives cantonales vaudoises (chiffre au 31.12.2019). Cette unité de mesure correspond à un mètre horizontal de rayonnage. Elle est propre aux archives et permet de prendre conscience du volet logistique de l'archivage: les stocker et les gérer nécessite une surface non négligeable et une organisation minutieuse!

17'991

Le nombre total d'images numériques produites par les Archives cantonales vaudoises en 2019: 8638 exécutées par l'atelier photo, 9353 par l'atelier de numérisation. En effet, la rétro-numérisation joue un rôle important pour la sécurisation des fonds analogiques et leur mise à disposition du public.

1000 ans d'histoire aux Archives cantonales vaudoises

De 970 à 1536	Archives de la période des couvents et seigneurs féodaux, de la Maison de Savoie, de l'Evêché de Lausanne et des rois de Bourgogne.
De 1536 à 1798	Archives de l'administration bernoise dans le Pays de Vaud.
De 1798 à 1803	Archives de la République lémanique et Canton du Léman.
Dès 1803 à nos jours	Archives des autorités cantonales vaudoises (Parlement et Conseil d'Etat), de l'Ordre judiciaire et de l'administration cantonale, archives para-administratives et privées.

970

Le premier original conservé dans le Canton date de 970 (date supposée). Ce parchemin provient du fonds du couvent de Romainmôtier qui fournit l'essentiel des originaux avant l'année 1050.

C'est quoi un fonds privé?

Les fonds privés, dont les documents les plus anciens remontent au XI[e] siècle, sont constitués d'**archives issues de familles, d'entreprises, d'associations, de partis politiques ou de personnalités diverses** ayant eu un lien significatif avec le canton.

Les collections thématiques des Archives cantonales vaudoises regroupent

- inventaires d'archives communales
- armoiries des familles vaudoises
- registres des notaires
- dossiers généalogiques
- parchemins et papiers des époques médiévale et bernoise
- registres paroissiaux et de l'état civil
- reconnaissances foncières jusqu'à la Révolution vaudoise
- cartes, plans et registres cadastraux
- dossiers nécrologiques et thématiques de l'Agence télégraphique suisse (ATS)

Sources: Archives cantonales vaudoises

FASA - FONDERIE ET ATELIERS MECANIQUES D'ARDON S.A.

FONTES DE VOIRIE
BAUGUSS
GHISA STRADALE

FASA

CH - 1957 Ardon +41 27 305 30 30 +41 27 305 30 40 www.fasa.ch fontevoirie@fasa.ch

Les Archives de Montreux comme soutien à l'administration communale

Les archivistes se positionnent aujourd'hui de plus en plus dans un rôle de soutien aux administrations. Exemple à Montreux où la digitalisation des processus accentue encore cette tendance.

Nicole Meystre-Schaeren
Archiviste communale
de la Commune de Montreux

Julien Tièche
Archiviste adjoint
de la Commune de Montreux

En janvier 2000, les autorités montreusiennes inaugurent leurs nouveaux locaux d'archives, transformant une ancienne piscine scolaire en dépôts sécurisés. Au fil des ans, les rayons se sont remplis et comptent à ce jour près de 3000 mètres linéaires de documents. Leur variété fait écho à l'histoire de la région, à la diversité des attributions de la troisième commune du Canton mais également aux activités de ses acteurs culturels, économiques ou sociaux.

Les archives publiques dans une commune fusionnée

Aujourd'hui, les Archives de Montreux rassemblent près de 2000 mètres linéaires d'archives publiques, soit de documents produits par l'administration communale. Pour Montreux, il serait plus exact de parler d'administrations communales au pluriel, puisque la commune même de Montreux est née en 1962 de la fusion des deux communes des Planches et du Châtelard. Dans les rayonnages, et conformément aux principes archivistiques, les fonds de ces anciennes communes côtoient celui de la Commune de Montreux, constituant trois unités distinctes. Ainsi, aux Archives communales, il y a trois séries de procès-verbaux de Municipalités, de police des constructions ou encore de règlements communaux.

PROTOCOL DIGITAL INFORMATIQUE
ELO BUSINESS PARTNER
Votre gestion électronique de documents

ELO solution GED/ECM pour les Communes

- Simplifiez la recherche, le partage et la traçabilité de vos documents.
- Soyez conforme aux directives cantonales et fédérales sur l'archivage.
- Automatisez vos processus et les prises de décisions tout simplement.

Gestion documentaire, Archivage, Processus, Collaboration
Avec ELO.

Tél. **021 623 77 77**

www.protocol.ch
Gestion documentaire · Archivage · Processus

Les fonds privés comme compléments à l'histoire communale

En marge de ces archives publiques, les Archives de Montreux accueillent de nombreux fonds privés, émanant de collectivités, de familles ou de particuliers, qui contribuent à compléter les archives publiques[1]. Parmi l'éventail des fonds représentés, on mentionnera des sociétés sportives locales, des hôtels et, au rang des plus connus, Charles Chaplin, Théodore Strawinsky ou encore le Montreux Jazz Festival.

Des missions qui s'inscrivent dans une lignée

Pour veiller sur ce patrimoine, la Commune de Montreux emploie actuellement 2 EPT et une auxiliaire. Parmi leurs missions, acquérir, conserver, inventorier et valoriser les archives, ainsi que les rendre accessibles au public. Ces tâches sont celles des archivistes depuis longtemps, même si les outils ont évidemment évolué. A titre d'exemple, la migration des inventaires montreusiens sur la plateforme **vaud.archivescommunales.ch** a constitué non seulement un grand pas en termes de visibilité, mais a également permis des recherches croisées que les outils précédents ne permettaient pas.

Avec l'appui de ce nouvel outil, les archivistes de Montreux poursuivent les missions que leur ont confiées les municipalités successives et s'inscrivent dans une continuité. En 1909, un instituteur se voyait remettre le mandat de rédiger les premiers inventaires et, il y a trente ans, les autorités engageaient la première archiviste professionnelle. Elles ouvraient alors la voie à la réalisation des tâches qui font aujourd'hui encore le quotidien des Archives de Montreux: descriptions archivistiques, mais aussi recherches historiques pour les services communaux, accueil du public, portes ouvertes, médiation et visites, ou encore expositions.

Eclairage sur une mission particulière: la gestion des documents d'activité

Ces dernières années, le rôle des archivistes a évolué pour faire face à l'explosion documentaire observée dans les administrations et intègre désormais la gestion des documents d'activité[2].

Lorsqu'on évoque les archives, on pense le plus souvent à des documents anciens, sur papier ou parchemin, consultés épisodiquement à des fins de recherches historiques. Pourtant, avant d'endosser un rôle de témoignage et de devenir des «archives», les documents remplissent d'autres fonctions: administrative, légale ou financière. Qu'ils soient sous forme papier ou électronique, ils sont essentiels au fonctionnement des autorités et de l'administration communale. Ce n'est qu'au bout d'un laps de temps déterminé que ces fonctions «primaires» s'atténueront au profit de fonctions «secondaires» ou de témoignage. Or, seule une fraction des documents d'activité possédera suffisamment de valeur «secondaire» pour être conservée de façon définitive aux Archives. Un des objectifs de la gestion des documents d'activité est de déterminer pour chaque type de dossier si, après avoir servi de support à l'administration, il possède suffisamment de valeur secondaire pour être conservé de façon définitive. Dans le cas contraire, il est éliminé.

La gestion des documents d'activité a aussi pour objectif de mettre en place des systèmes de classification et de permettre un meilleur contrôle de l'accès aux documents. Ces différents éléments se matérialisent sous la forme de référentiels de classement et de conservation. L'élaboration de ces outils se fait en collaboration avec les unités administratives et nécessite la prise en compte des cadres légaux et de l'évolution des pratiques administratives. À cette fin, les archivistes communaux

Photos: Edouard Curchod

Les locaux des Archives de Montreux.

peuvent bénéficier de différents outils proposés par les Archives cantonales vaudoises, à l'instar du calendrier de conservation des archives communales vaudoises[3]. Au final, les bénéfices de la gestion des documents d'activité sont multiples: gain de temps pour la recherche et le classement d'information, meilleure conformité aux dispositions légales, gain de place – tant physique que virtuelle – et enfin, constitution d'un patrimoine documentaire représentatif des spécificités de l'institution.

Et les documents électroniques?

Bien que les documents électroniques ne soient pas encore pris en compte dans une perspective d'archivage au sein de la Commune de Montreux, il convient de l'anticiper. En contribuant à maîtriser un volume d'information en constante progression en amont de la chaîne documentaire et en identifiant son contexte de création, la gestion des documents d'activités est considérée comme essentielle à toute prise en charge d'archives dans un environnement électronique. Associée à un système d'archivage électronique, elle contribuera à permettre aux archives de conserver leurs caractéristiques essentielles qui font d'elles des preuves fiables des événements ou faits qu'elles documentent. Un tel système devra permettre aux archives électroniques d'être lisibles et compréhensibles sur le long terme...

... à l'image des archives sur papier ou sur parchemin, dont la Commune maîtrise la conservation et l'accès depuis 1269, date de son plus ancien document[4]. ■

1. La conservation d'archives privées fait partie des missions des archives selon la loi sur l'archivage (LArch art.9 al.4, applicable aux communes par analogie).
2. Selon la norme ISO 15489 sur le *Records management*, les documents d'activité sont «des documents créés, reçus ou préservés à titre de preuve et d'information par une personne physique ou morale dans l'exercice de ses obligations légales ou la conduite de son activité»
3. Archives cantonales vaudoises. Archives communales. *Site officiel de l'Etat de Vaud* [en ligne]. [Consulté le 02.11.2020]. Disponible à l'adresse: https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/communes/administration-generale/archives-communales/#c2062354
4. Il s'agit d'un acte d'affranchissement fiscal daté de 1269: «Affranchissement de Taille par Pierre d'Oron en faveur des nommées Depasquier», référence CH 001228-4 -CHD-E-01-01

Machines-Services – Bernard Thonney

Vente et réparation de toutes marques de tondeuses, tronçonneuses, fraiseuses, scarificateurs, débroussailleuses, machines viticoles et communales. Vélomoteurs Bye Bike.

Route du Jorat 8
1073 Mollie-Margot
021 781 23 33
079 310 56 66
b.thonney@bluewin.ch
www.machinesservices.com

Pour votre publicité dans
Point COMMUNE!
urbanic Régie publicitaire
Chemin de Sous-Mont 21
1008 Prilly
info@urbanic.ch
Tél. 079 278 05 94

MonPortail,
votre guichet parascolaire

Application Web
dédiée aux activités parascolaires

MaCantine
Gestion des restaurants scolaires

MesDevoirs
Gestion des devoirs accompagnés

MesLoisirs
Gestion des activités de loisirs

MesSports
Gestion des sports facultatifs

www.monportail.ch

CeRFI SA - Rue de la Gabelle 6 - 1227 Carouge (Genève)

©ISTOCKPHOTO / HARVEST.AGENCY

Je peux compter sur elle!
L'économie durable est l'affaire de tous !
Choisissez des entreprises locales pour vos travaux
construirevaudois.ch
entrepreneurs!
fédération vaudoise

Les solutions des petites et moyennes communes pour gérer leurs archives

Les petites et moyennes communes ont aussi des archives communales à gérer, classer, documenter. Les témoignages des communes de Trélex (1434 habitants, district de Nyon) et d'Orbe (7007 habitants, district du Jura-Nord vaudois) apportent des éclairages sur les possibilités sans employé communal dédié aux archives.

A Trélex, la commune a fait le choix de mandater la société Pro Archives SA. Fondée en 2009 à Nyon, elle est active dans la gestion et l'organisation des archives d'associations intercommunales et de 83 communes vaudoises. A Orbe, c'est l'ancien secrétaire municipal qui a pris les commandes des archives.

Pro Archives SA: au service des archives communales, exemple à Trélex

La délégation sur site d'archivistes professionnels issus des filières de formation en information documentaire permet aux communes d'assurer une gestion professionnelle de leurs archives communales, de mutualiser les ressources (par exemple en termes d'achat de matériel) et de répondre aux exigences formulées dans la loi sur l'archivage (LArch).

Pro Archives SA est mandatée par la Commune de Trélex depuis 2010. La première tâche réalisée a été de structurer le classement et la recherche des documents courants au moyen de la classification proposée aux administrations communales vaudoises par les Archives Cantonales Vaudoises (ACV). Pierre angulaire de la politique d'archivage, ce plan de classement est inspiré du plan comptable vaudois et a été décliné pour les documents papier et électroniques. Le personnel communal a ensuite été formé à son utilisation grâce à un guide mettant en place des bonne pratiques.

Au cours du XXe siècle, la totalité des archives historiques des communes vaudoises ont été inventoriées par les Archives cantonales ou des archivistes indépendants. A Trélex, le dernier inventaire datait de 1947. Entre cette date et 2010, aucun inventaire n'avait été réalisé. Il s'agissait dès lors de traiter physiquement les documents accumulés depuis les dernières décennies en procédant à leur tri au moyen du calendrier de conservation des archives communales vaudoises. L'étape suivante a été de les reconditionner avec des contenants adaptés à la conservation à long terme et de dresser leur inventaire selon les normes internationales en vigueur promues par le Conseil International des Archives.

La prochaine étape consistera à valoriser le patrimoine documentaire trélésien en mettant l'inventaire des archives à la disposition du personnel communal et du grand public sur la plateforme **vaud.archivescommunales.ch**. Cet outil utilisé actuellement par 24 communes vaudoises est proposé par l'Association vaudoise des archivistes (AVA). Plus de précisions aux pages 14-15.

Enfin, il convient de pérenniser le travail accompli sur la durée. En effet, les pratiques éprouvées ont démontré qu'une gestion régulière des archives est bien moins onéreuse qu'une mise à jour décennale. A travers un contrat de maintenance, les collaborateurs de Pro Archives SA se rendent périodiquement à Trélex afin d'assurer l'archivage (tri et inventaire) des documents produits ou reçus par la Commune et mettre à jour les outils existants (plan de classement, guide pratique, etc.). Cette maintenance permet également de répondre en tout temps aux recherches et demandes de documents provenant de l'administration ou de particuliers.

Si, par le passé, **la gestion** des archives communales dépendait bien souvent de la **bonne mémoire** de son greffier, la **complexification** des dossiers a désormais rendu nécessaire la **professionnalisation** du classement.

Pour la Municipalité trélésienne, ce mandat est nécessaire

Si, par le passé, la gestion des archives communales dépendait bien souvent de la bonne mémoire de son greffier, la complexification des dossiers a désormais rendu nécessaire la professionnalisation du classement. Consciente de son importance, la Municipalité a pris la décision, dès 2010, de s'octroyer les services de la société Pro Archives, car sans passé, point d'avenir!

La Municipalité est ainsi assurée d'un traitement documentaire de ses dossiers courants et historiques de qualité, et ceci en conformité avec la législation en vigueur. Grâce à cet important travail, la Commune a également redécouvert des trésors jusque-là oubliés. Un antiphonaire (recueil de partitions liturgiques) datant de la fin du XIVe

siècle a ainsi été mis à jour, sur lequel un jugement entre les communes voisines de Gingins et Trélex avait été inscrit. D'une qualité rare de conservation, ce document reflète la situation politique et culturelle de l'époque.

Par la connaissance éclairée de son passé, la Municipalité est ainsi à même d'étayer au mieux ses futures décisions municipales.

L'archiviste communal d'Orbe depuis 1967, M. Louis Ducraux, partage l'expérience de sa responsabilité particulière

« Entré en fonction en tant que secrétaire municipal le 1er juillet 1967, je me suis occupé des archives dès le début. Parfois, je devais faire appel à l'Association du Vieil Orbe Pro Urba, qui possédait de nombreux documents sur le passé urbigène. Les Archives cantonales m'ont rendu également de précieux services. On trouve aussi moult renseignements dans le journal local, la F*euille d'Avis d'Orbe* d'abord, puis *L'Omnibus* qui sont reliés chaque année et soigneusement classés aux archives afin de pouvoir être consultés le cas échéant.

Depuis la nuit des temps, les anciennes archives – notamment les parchemins (le plus ancien qui concerne les limites de la forêt de Chassagne date de 1296), les comptes communaux (dès 1404), les manuaux (anciens procès-verbaux écrits à la main) et les procès-verbaux du Conseil (dès 1556) et de la Municipalité (dès 1799), les plans cadastraux et les registres de bourgeois, de famille et de décès – sont conservés dans les sous-sols de l'église Notre-Dame qui faisaient autrefois partie des remparts comprenant des locaux militaires pour la surveillance et la sécurité de la localité.

En 1970, un tri et une mise à jour de l'inventaire des anciens dossiers et parchemins ont été effectués en collaboration avec les Archives cantonales. En août 2000, l'inventaire et le répertoire des autres archives anciennes ont été réalisés, ce qui a permis de faire la saisie informatique de ces documents.

Après ma retraite, j'ai été officiellement confirmé comme archiviste communal dès le 1er juillet 1995 et j'ai dû subir les inconvénients du manque de place, de la dispersion des locaux et de multiples déménagements au gré de la reprise des locaux attribués aux archives pour d'autres usages.

Je consacre au minimum 200 heures par année à mon travail d'archiviste qui consiste à trier, épurer, classer, étiqueter et ranger les dossiers clôturés chaque début d'année par les services communaux. Je dois faire des recherches pour l'administration (anciennes décisions, correspondances, plans, dossiers d'enquête) et des particuliers (historiens, travaux d'étudiants, arbres généalogiques). En 2019, j'ai été sollicité à 54 reprises.

Votre partenaire pour la publicité extérieure : www.apgsga.ch

APG|SGA est l'entreprise leader de la publicité extérieure en Suisse, spécialisée dans les offres d'affiches numériques et analogiques à des endroits hautement fréquentés. La croissance démographique, la mobilité en hausse, l'acceptation des nouvelles possibilités de publicité font de l'Out of Home Media l'un des principaux éléments du mix de communication.

Laissez-nous vous montrer à quel point la publicité extérieure et nos services sont fascinants et porteurs d'avenir. Bienvenue chez APG|SGA.

APG|SGA
Out of Home Media

Un **archiviste** doit avoir une bonne mémoire, **s'intéresser** au passé et au **patrimoine** de sa commune, être **précis**, disponible et faire preuve de **discrétion**!

Le travail d'archiviste est régi par la loi cantonale sur l'archivage du 1er janvier 2012 qui a pour but «d'assurer la continuité, la rationalisation et le contrôle de la gestion de l'archivage, de garantir la sécurité du droit, de protéger les intérêts légitimes des personnes et de sauvegarder le patrimoine documentaire vaudois». La loi précise entre autres que les communes gèrent leurs archives de façon indépendante et que c'est le syndic qui est responsable de la bonne gestion des archives communales, tâche qu'il peut déléguer au secrétaire municipal ou à un archiviste professionnel.

L'archiviste est tenu de conserver sans limite de durée tous les documents antérieurs à 1850, les registres et procès-verbaux des autorités et des commissions, les comptes communaux, les plans et cadastres, les enquêtes publiques avec les permis de construire, les registres de la population, les résultats des votations et des élections, les correspondances après épuration, les archives des sociétés locales. Les pièces comptables doivent être conservées pendant dix ans.

L'Association vaudoise des archivistes assure la formation de ses membres par des cours spécifiques et des conférences, avec la collaboration des Archives cantonales. On peut ajouter que l'archiviste doit avoir une bonne mémoire, s'intéresser au passé et au patrimoine de sa commune, être précis, disponible et faire preuve de discrétion!»

Des services appréciés de la Municipalité urbigène

Pour M. Henri Germond, Syndic d'Orbe, la collaboration de M. Ducraux est plus que bénéfique: «En ma qualité de responsable des archives communales, je ne peux qu'être heureux que la Commune d'Orbe bénéficie depuis plus d'un demi-siècle des compétences et du précieux savoir de M. Ducraux que je remercie vivement de sa collaboration et de sa disponibilité. Une réflexion est en cours pour qu'il puisse enfin prendre une retraite bien méritée l'année prochaine!» ■

Merci à M. Louis Ducraux, Archiviste communal d'Orbe; M. Henri Germond, Syndic d'Orbe; M. Vincent Guillot, Directeur de Pro Archives SA; Mme Lucia Suvà, Secrétaire municipale de Trélex et M. Pierre Hofmann, Syndic de Trélex pour leurs précisions!

HENRY recycling

Pour votre propre avenir.
Ce camion 100% électrique roule au soleil vaudois, grâce à l'énergie produite par 3600 m² de panneaux solaires installés sur les toits de l'entreprise familiale à Vufflens-la-Ville.

Arrêt sur deux invités des Archives cantonales vaudoises

Delphine Friedmann et Mathias Walter sont arrivés aux Archives cantonales vaudoises (ACV) en 2019. L'une en tant que Directrice, l'autre comme archiviste chargé des relations avec les communes. Cette interview nous en dit plus sur leur métier et les défis de l'archivage pour nos institutions.

Quel est le rôle primordial des archivistes et des archives?

DF: Les archives sont une part fondamentale de notre identité et de notre patrimoine culturel. Leur constitution et gestion sont soumises, depuis 2011, à la loi sur l'archivage, de même que leur accès, aussi encadré par les lois sur l'information et la protection des données personnelles. Les archives attestent, sur plusieurs siècles, des évolutions qui ont marqué notre territoire, ses autorités et ses habitants. Essentielles à la compréhension de notre passé, elles permettent aussi d'éclairer le contexte actuel. Chaque génération a la responsabilité de transmettre ce patrimoine aux suivantes, en le complétant. Les archivistes veillent quant à eux à la bonne conservation des archives et à leur diffusion. Ils ont aussi le devoir de restituer leurs contextes de production, d'évaluation et de conservation, afin qu'elles restent intelligibles à travers les âges.

MW: Parallèlement à l'aspect patrimonial, la dimension utilitaire des archives est également importante. Certaines permettent de garantir sur des temps très longs les droits et les intérêts respectifs des autorités et des citoyens, comme les archives notariales ou, de façon plus inattendue, celles relatives à d'anciennes décharges.

Est-ce que vos expériences précédentes influencent votre manière de travailler?

DF: Les dix-huit années passées aux Archives intercommunales de Prilly, Ecublens et Jouxtens-Mézery, ainsi qu'au sein de groupes de travail, aux niveaux cantonal et national, ont été passionnantes. J'ai eu l'impression de voir de l'intérieur le «particularisme» suisse: chaque commune a ses spécificités, qu'il faut respecter tout en veillant à évoluer vers une certaine uniformisation des pratiques pour des questions de qualité et d'efficacité. Proche des autorités et des services communaux, j'ai pu voir leur fonctionnement, accompagner quelques évolutions et identifier certains impacts du numérique.

MW: Mes expériences aux Archives communales de Prilly et au sein de la société Pro Archives ont été très formatrices. La variété des cas de figure rencontrés est toujours une source d'intérêt. Ma dernière expérience à la Fondation Jean Monnet m'a permis d'acquérir un large panel de compétences liées à la gestion d'un centre d'archives.

L'évolution de la technologie et du stockage des données est-elle un atout ou un enjeu pour la gestion des archives?

DF: C'est surtout un grand défi! La technologie offre d'immenses potentialités, notamment en termes de gestion et de diffusion de l'information. Avec le papier et les parchemins, nous avons une expérience de conservation qui dépasse 1000 ans. Avec le numérique, nous n'avons ni le recul suffisant ni la garantie absolue que les informations produites aujourd'hui seront encore lisibles dans 50 ou 100 ans. Il faut être prudent, car il est souvent difficile, même après un laps de temps très court, de prouver que les données produites sont fiables et authentiques.

MW: Rappelons qu'implémenter un système de gestion électronique des documents (GED) ne signifie pas «faire de l'archivage électronique». Quelle que soit l'application GED retenue, il faut à un moment donné pouvoir procéder à une évaluation (tri). Il est inutile et contre-productif de tout garder. Les données ayant une valeur patrimoniale doivent être conservées sous forme papier ou être transférées dans un système d'archivage électronique indépendant. Pour que ce soit possible, la gestion du cycle de vie des données doit être prise en compte préalablement à l'implémentation d'un système de GED. Il convient de s'assurer que ce dernier supporte la création de dossiers d'affaire, rattachés à un plan de classement et pouvant être clos, afin d'assurer la gestion de leur durée d'utilité. Les ACV ont l'ambition dans les prochaines années de proposer aux communes des outils adaptés à ce nouvel environnement, notamment un référentiel de conservation. Concernant le stockage des données, il est important de veiller à ce qu'elles soient répliquées et stockées en Suisse afin de prévenir les usages non souhaités.

Comment les ACV conservent-elles et valorisent-elles les documents de l'administration vaudoise?

DF: En mai 2019, l'Etat a accordé un crédit de 17,6 millions de francs pour un projet de nouvelle gouvernance documentaire et d'archivage numérique au sein de l'Administration cantonale. Le projet, qui devrait aboutir à l'horizon 2024, permettra la diffusion en ligne d'archives rétro-numérisées ou nées numériques et pas seulement des inventaires, comme c'est le cas aujourd'hui.

MW: Ce projet prévoit à terme la possibilité de proposer aux communes d'héberger leurs archives historiques numériques sur les serveurs de l'Etat de Vaud. Dans l'intervalle, les ACV peuvent déjà livrer des recommandations et des informations sur les métadonnées à implanter dans les systèmes d'information communaux.

Les ACV conservent-elles des archives communales ou qui les concernent ?

MW : Il existe de nombreuses sources concernant les communes aux ACV. Il y a aussi quelques archives de provenance communale recueillies, dans la plupart des cas, en raison du danger qu'elles encouraient. Néanmoins, le principe d'autonomie communale a pour corollaire que la conservation par les ACV de toutes les archives communales n'a jamais été envisagée. ■

Mme Delphine Friedmann, Directrice des Archives cantonales vaudoises et M. Mathias Walter, archiviste en lien avec les communes.

© Steve Guenat / UCV

Une association et une plateforme au service des archives communales

Soutien - Echanger - Former - Valoriser - Réseauter. Ces mots extraits du nuage de tags du site web de l'AVA résument bien les principaux buts de l'association, créée en 1996 pour promouvoir une profession encore peu reconnue et dont la formation professionnelle était en train de se mettre en place.

Fabienne Chatelan
Présidente de l'Association vaudoise des archivistes (AVA)

L'Association vaudoise des archivistes (AVA) s'adresse aux personnes en charge du patrimoine dans le cadre d'archives publiques ou privées. Si la majorité de ses 266 membres est composée de communes vaudoises, l'association est aussi largement ouverte aux représentants des professions voisines ainsi qu'aux utilisateurs des archives ou détenteurs de fonds d'archives. Unique association cantonale d'archivistes en Suisse, l'AVA joue un rôle complémentaire à celui des Archives cantonales vaudoises qui ont une fonction de conseil et de surveillance auprès des communes.

L'AVA organise plusieurs activités pour remplir ses objectifs

- Journées thématiques de formation-information ou visites d'archives: par exemple sur la conservation papier, la restauration, les archives audiovisuelles, le droit d'auteur et la transmission de documents, la photo documentaire, l'implémentation d'une gestion électronique des documents (GED) dans une commune, le patrimoine immatériel, la médiation en archives. Prochainement, une présentation en ligne aura lieu sur l'archivage des sites web;
- Gestion de la plateforme *Vaud archives communales*;
- Rédaction de brochures disponibles sur www.archivistes.ch. Issues de groupes de travail réunis autour d'un thème, les publications de l'AVA abordent de manière simple et pratique des sujets «phares» de la profession. Les thématiques sont choisies en fonction des intérêts, des demandes et des expériences des membres de l'association et du comité. Par exemple: *Les archives privées dans les communes* (2018), *Manuel pratique de gestion des documents* (2011), etc;
- Cours de paléographie annuel sur trois demi-journées. Les textes étudiés sont choisis en fonction de thèmes spécifiques: comptes, actes notariés, registres consistoriaux, etc. A noter que la paléographie est l'étude des écritures manuscrites anciennes;
- Soutiens éditoriaux ou à toute activité promouvant les archives;
- Remise du Prix AVA qui récompense chaque année un travail de bachelor effectué par un·e étudiant·e d'une HES, filière information documentaire, dans le but de promouvoir la filière professionnelle.

Une association comme lieu d'échanges

Deux groupes de travail se réunissent régulièrement autour des problématiques suivantes:

- Un sur le *Records management et l'archivage électronique* rassemble une quinzaine de personnes intéressées à partager des idées, des propositions ou des expériences sur ce thème;
- L'autre groupe de travail *Description & diffusion* favorise les collaborations autour de la normalisation et de la diffusion des inventaires d'archives en parallèle de la gestion de la plateforme *Vaud archives communales*.

Exemple de l'utilisation de la plateforme *Vaud archives communales*.

La gestion de documents électroniques et leur archivage représentent un grand défi pour les professionnels en charge d'archives. Plus que jamais, la communauté des archivistes, qui exercent souvent ce métier en solitaire, a besoin de partager et de confronter ses expériences afin d'acquérir de nouvelles compétences. L'AVA, en favorisant les rencontres et la diffusion de savoir-faire professionnels, a son rôle à jouer dans l'avenir de la profession et du patrimoine archivistique vaudois.

La plateforme *Vaud archives communales*, pour la diffusion des inventaires

La diffusion des inventaires des archives communales est liée à plusieurs enjeux importants: transparence administrative, maîtrise de l'information, travail de mémoire et mise en valeur de l'histoire communale. Depuis quelques années, deux plateformes coexistent, permettant au public d'accéder à ces inventaires.

Créée en 2003 dans le cadre du Bicentenaire du Canton de Vaud, la base de données Panorama publie les inventaires d'archives de l'ensemble des communes vaudoises. Ceux-ci mentionnent l'essentiel des fonds conservés, de leurs plus anciens documents (l'an 1142 pour Lausanne) jusqu'à 1961. Hébergée par les Archives cantonales vaudoises (ACV), elle ne peut malheureusement pas être mise à jour aisément. Un groupe de travail, constitué d'archivistes de communes et soutenu par les ACV, s'est réuni dès 2009 pour trouver le meilleur moyen d'y parvenir. Ses travaux ont conduit, en 2012, à la création de la plateforme *Vaud archives communales*.

Si *Panorama* a l'avantage de concerner l'ensemble des communes, *Vaud archives communales* est plus souple et propose de nombreuses fonctionnalités. Complémentaires, ces deux plateformes offrent au public la possibilité de trouver quelles informations sont conservées dans les archives communales et comment les consulter.

Une plateforme dynamique et un logiciel professionnel...

Vaud archives communales offre aux communes membres de l'AVA la possibilité de gérer leurs fonds d'archives, de saisir les inventaires en ligne sans limite de date et de mettre en valeur leurs fonds par la publication de photographies ou de reproduction numérique de documents d'archives.

A ce jour, elle contient plus de 100'000 notices d'inventaires et 2000 documents numériques, issus de 23 communes membres: Arzier-Le Muids, Begnins, Blonay, Bottens, Daillens, Ecublens, Eysins, Founex, Genolier, Givrins, Gland, Jouxtens-Mézery, Le Mont-sur-Lausanne, Le Vaud, Lutry, Montreux, Prilly, Pully, Renens, Rolle, Saint-Légier, Vevey, Yverdon-les-Bains. Toutes les communes vaudoises sont invitées à y adhérer.

Vaud archives communales est basée sur le logiciel libre AtoM (pour *Access to Memory*). Développé sous la houlette du Conseil International des Archives, il respecte les normes internationales de description et permet d'exporter facilement les informations qu'il contient.

... pour un accès simple et unifié et des coûts partagés

Le public accède directement à l'ensemble des notices d'inventaires publiées, organisées hiérarchiquement. Un moteur de recherche permet de retrouver aisément l'information et de filtrer les résultats. Un navigateur web suffit aux utilisateurs authentifiés, au travers d'une interface de connexion, pour créer, modifier et publier leurs notices d'inventaire.

Les coûts d'hébergement, de support technique, de maintenance et de mise à jour sont partagés entre les communes membres. Le coût est déterminé par le nombre d'habitants. Le montant des cotisations est adapté aux coûts de maintenance et reste modeste.

Vaud archives communales est gérée par le comité de l'AVA et la direction du GT Description et Diffusion de l'Association vaudoise des archivistes. ■

Plus d'informations
vaud.archivescommunales.ch
www.archivistes.ch

Remerciements à M. Mathias Walter, responsable du Groupe Description & Diffusion de l'AVA et archiviste aux Archives cantonales vaudoises, pour ses précisions sur la plateforme *Vaud archives communales*.

VELAMP®

Votre spécialiste...

de l'éclairage portatif
et de chantier

de l'illumination générale

du matériel électrique

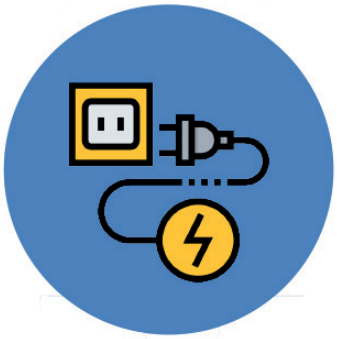

C. CHAVAILLAZ & FILS SARL

Morard

DISTRIBUTION

Distributeur exclusif VELAMP®

GRAND-RUE 5, 1630 BULLE
+41 79 816 84 19
ventes-externes@morard-quincaillerie.ch

Représentant exclusif
Panasonic
BATTERIES

30 communes rassemblées au sein du Parc Jura vaudois

Le Parc naturel régional Jura vaudois est reconnu d'importance nationale depuis 2013. Il rassemble 30 communes vaudoises et s'étend sur 531 kilomètres carrés, soit 20% du canton. Il est le fruit d'une initiative régionale et d'un processus démocratique et participatif.

Marjorie Born
Responsable communication et marketing du Parc Jura vaudois

Depuis 2013, 30 communes, parmi les 309 que compte le canton, forment le Parc naturel régional Jura vaudois, lui permettant ainsi d'accéder à une reconnaissance nationale. En effet, pour qu'un territoire puisse recevoir le label «Parc d'importance nationale» de la part de la Confédération, deux conditions principales doivent être remplies: de fortes valeurs naturelles et paysagères et la volonté de la population et des autorités. Dès la phase de création, communes et populations ont porté le projet de Parc. Les paysages et la nature typiques du Jura vaudois remplissant également les exigences, le Parc était né.

Le Parc naturel régional Jura vaudois s'étend, du sommet de La Dôle au bourg de Romainmôtier. Des villages du Pied du Jura à la vallée de Joux, en passant par les crêtes ou ses trois cols – La Givrine, Le Marchairuz, Le Mollendruz, il offre des paysages ruraux typiques: pâturages boisés et murs de pierres sèches, chalets d'alpage et villages bucoliques. Il compte également trois communes propriétaires: Nyon, Bursins et Lausanne.

Le Parc Jura vaudois est l'un des quinze parcs naturels régionaux de Suisse. Il appartient à la même catégorie que le Parc Gruyère Pays-d'Enhaut, valdo-fribourgeois. A cet égard, il n'a pas de zone centrale protégée, contrairement au Parc national suisse ou aux parcs périurbains (futur Parc Jorat). En effet 34'700 habitants y vivent, y travaillent et s'y détendent.

Charte à renouveler

Signée par les 30 communes membres, la Charte est le document sur lequel se base toute l'activité d'un parc naturel régional suisse: sa gestion, ses actions et son financement. Elle doit être renouvelée tous les dix ans. La nouvelle Charte 2023-2032 sera soumise à l'approbation des communes puis déposée auprès de la Confédération en vue de la prolongation du label «Parc». Comme des mariés qui renouvelleraient leurs vœux, les 30 communes, rejointes par d'éventuelles communes candidates, réitéreront leur engagement pour poursuivre l'aventure, fin 2021.

Le Plan de gestion

La Charte se décline en phases de projets de quatre ou cinq ans, sous la forme d'un plan de gestion. Ce programme décrit les projets planifiés pour la période concernée. Il est développé en consultation avec les communes membres. Le Parc Jura vaudois base ses activités sur le plan de gestion 2020-2024, adopté en 2019. Ses dix projets-cadres répondent aux missions confiées par la Confédération. Vu leur importance, les enjeux liés à la forêt et au réchauffement climatique sont traités de manière transversale dans tout le programme.

Les 10 projets-cadres du Parc Jura vaudois correspondent aux missions confiées par la Confédération.

Le financement du Parc

Chaque plan de gestion est accompagné d'une demande financière globale auprès de la Confédération. Le budget annuel du Parc Jura vaudois s'élève à environ 1,66 million de francs. Le Parc développe ses activités dans le cadre d'un intérêt public, raison pour laquelle il est principalement financé par des fonds publics.

«Le fait d'être **reconnu** au niveau **national** permet de toucher des fonds de la Confédération et du canton de Vaud pour **l'ensemble de la région**»

Paolo Degiorgi, directeur du Parc Jura vaudois

Ses ressources de base sont, d'une part la participation financière des communes, soit CHF 5.– par an et par habitant (environ 10%). D'autre part, les cotisations de ses membres (environ 1%). Le canton de Vaud participe à hauteur de 18% des dépenses. Les ressources complémentaires, soit environ 21%, sont mobilisées directement par le Parc, en fonction des projets. Une fois ces montants assurés, le Parc peut demander jusqu'à 50% de son budget à la Confédération (Office fédéral de l'environnement – OFEV). Le Parc est lié à la Confédération à travers une convention-programme définissant les prestations à fournir.

Un outil de développement durable

Le Parc naturel régional Jura vaudois est un territoire modèle: ses paysages, sa biodiversité, son terroir et ses traditions vivantes en font une région unique.

La Confédération a confié quatre missions aux parcs naturels régionaux, centrées sur le développement durable. La première c'est de préserver et de valoriser le patrimoine naturel et paysager de la région. Le Parc met en œuvre des actions qui contribuent au renforcement de l'infrastructure écologique: plantations de haies indigènes et d'arbres fruitiers haute-tige, revitalisation de biotopes, etc.

La deuxième mission vise à renforcer les activités économiques fondées sur le développement durable. Il s'agit par exemple de promouvoir la vente directe et les produits régionaux. En ce sens, le label «Produit des parcs suisses» est un gage de régionalité et de durabilité. Vous le retrouvez par exemple sur la viande fraîche produite par la famille Ledermann, bouchers à Bière, ou sur les fromages de chèvres de Serge Kursner, de Gimel.

La troisième mission a pour but de promouvoir l'éducation et la sensi-

CLAUDE FAVRE S.A.
YVERDON 024 445 36 78
VALLORBE 021 843 14 24
LAUSANNE 021 653 60 60
www.claude-favre.ch
Spécialiste toitures & façades

Questions à Bertrand Meylan, Président du Parc Jura vaudois et municipal de la commune du Chenit.

Quelles sont les attentes des communes vis-à-vis du Parc Jura vaudois?
Les communes attendent des actions concrètes, sur leur territoire ou en leur faveur. Il peut s'agir de fonds supplémentaires ou d'une meilleure visibilité au niveau national, notamment sur le plan touristique. Elles attendent également du Parc des impulsions les aidant à s'inscrire dans une démarche de développement durable.

Comment se passe la collaboration entre le Parc et ses communes?
Formellement, une représentativité de toutes les régions est assurée au sein du Comité du Parc. L'assemblée générale est le lieu d'échanges politiques, tandis que la Fête des habitants, les activités ou le *Journal du Parc* favorisent un sentiment d'appartenance. Le Parc Jura vaudois a aussi le mérite d'avoir créé des synergies entre quatre régions aux identités diverses. Le plus bel exemple est la création de lignes de bus pour desservir les cols du Marchairuz et du Mollendruz. Elles ont d'abord été financées solidairement par la grande majorité des communes, puis, leur fréquentation étant satisfaisante, elles sont désormais pérennisées et financées par le canton.
En 2021, le renouvellement de la Charte se fera en pleine année électorale, le Parc devra sensibiliser sortants et nouveaux élus à sa cause. Mais les communes semblent globalement plutôt favorables à la poursuite de ce projet, d'autant que la nouvelle Charte permettra d'améliorer ce qui n'a pas fonctionné.

bilisation au développement durable. Cela se concrétise, bien sûr, par les nombreuses animations pédagogiques que le Parc propose aux élèves des écoles, mais aussi aux adultes. Les activités d'éco-volontariat permettent d'agir sur le terrain en arrachant des plantes envahissantes ou en sauvant des batraciens le long des routes. Les excursions thématiques sont aussi de bonnes occasions de découvrir les richesses du Parc, tout comme la pratique de loisirs doux. Randonnées, virées à vélo, vtt, e-bike ou à ski de fond: de nombreux itinéraires sont proposés par le Parc qui encourage l'utilisation des transports publics.

La quatrième mission sert à renforcer les partenariats et la communication entre tous les acteurs du périmètre du Parc en assurant la garantie territoriale. Deuxième plus grand parc de Suisse, avec ses 531 kilomètres carrés, le Parc Jura vaudois s'étend sur trois districts (Nyon, Morges, Jura-Nord vaudois) et collabore avec les quatre régions touristiques et les associations économiques actives dans le périmètre du Parc. ■

Retrouvez toutes les actualités ainsi que le programme du Parc sur www.parcjuravaudois.ch

Forêts denses, pâturages boisés, alpages et villages typiques caractérisent le Parc naturel régional Jura vaudois, comme ici sur les hauts du Brassus, à la vallée de Joux.
© Marcus Gyger Suisse Tourisme

AMÉNAGEMENTS DE VÉHICULES

Sortimo®
AMÉNAGEMENTS DE VÉHICULES
Gerber Frères Sàrl
Représentant Sortimo pour la Suisse Romande

1052 Le Mont-sur-Lausanne
1242 Satigny - GE
021 653 51 52
sortimo@gerber-freres.ch

www.gerber-freres.ch
www.sortimo.ch

Avec Sortimo vous êtes organisés et efficaces, et cela se voit !

Les jeunes Nyonnais de 16 à 18 ans obtiennent le droit de vote consultatif

C'est une première dans le Canton de Vaud: à Nyon, les jeunes entre 16 et 18 ans pourront faire entendre leur voix lors de trois scrutins consultatifs par an. La Municipalité cherche ainsi à lutter contre l'abstentionnisme de cette tranche de la population.

Stéphanie Schmutz
Municipale en charge du Service enfance, logement et cohésion sociale, à Nyon

Dans son postulat «Pour une consultation des jeunes sur les objets de votation», déposé en décembre 2018, le socialiste et étudiant Léon de Perrot reprenait un chiffre diffusé par le journal *Le Temps*: seuls 30% des jeunes prennent part aux votations populaires. En 2019, le monitoring politique mené par *Easyvote* indiquait que seuls 25% des 18-25 ans voulaient «certainement» participer aux élections fédérales de cette même année.

Inquiet de l'abstentionnisme de cette population, le postulant a proposé à la Municipalité de Nyon d'étudier une «introduction au niveau communal du vote consultatif (à titre indicatif, sans validité légale) dès 16 ans pour les objets fédéraux, cantonaux et communaux».

Pourtant, ce n'est pas tant par manque d'intérêt envers les institutions politiques que les jeunes peinent à voter. En effet, les mobilisations récentes menées par la jeunesse, notamment en matière de réchauffement climatique, tendent à prouver le contraire. L'engagement des jeunes montre qu'ils cherchent à être des acteurs à part entière de leur présent et de leur avenir. L'instauration de ce vote consultatif pourrait ainsi aider cette population à mieux appréhender le système démocratique.

Face à ces divers arguments, le Conseil communal accepte en août 2020, quasi à l'unanimité, d'accorder le droit de vote consultatif aux jeunes, quelle que soit leur nationalité. Ce sont environ 400 jeunes Nyonnais âgés de 16 à 18 ans qui pourront faire entendre leur voix lors d'au moins trois scrutins consultatifs par an.

Pourquoi un vote consultatif entre 16 et 18 ans?

Marquant la fin de la scolarité obligatoire et l'entrée dans le monde des adultes, l'âge de 16 ans s'est révélé pertinent pour déterminer ce droit de vote. C'est en cette période que les jeunes commencent à prendre des responsabilités: début des études post-obligatoires ou entrée dans le monde du travail par la voie de l'apprentissage. Léon de Perrot ajoute à cela la fin des cours de citoyenneté alors que l'intérêt des jeunes pour ces questions seraient «à son apogée». Il se demande si ce n'est pas «le manque, à la fois de formation civique après l'école obligatoire et surtout de possibilités d'action qui les mènent au désintérêt et à l'abstention de la vie politique».

Quatre avantages selon la Municipalité nyonnaise

Tout d'abord, les jeunes pourront s'exprimer sur des sujets qui les impacteraient à terme, par exemple la stratégie énergétique 2050. Le sentiment de devoir porter les conséquences des décisions prises aujourd'hui pourrait ainsi être atténué. Deuxièmement, les partis politiques seraient plus sensibilisés aux préoccupations de ce public. En tant que futurs votants, les opinions des jeunes pourraient être davantage prises en considération. Troisièmement, il s'agit de leur (re)donner confiance envers les institutions politiques. En effet, ils affirment avoir souvent du mal à comprendre le système politique suisse et les objets en votation. Finalement, le vote consultatif permettrait de poursuivre leur éducation civique. Selon Léon de Perrot, «il les pousserait à débattre des objets

en question, à développer un regard critique et à s'informer sur le fonctionnement du système».

La Municipalité est consciente que cette nouveauté ne va pas augmenter instantanément la participation aux urnes chez les jeunes. Ce constat est aussi partagé par Alexandre Legrain, ancien président du Conseil des Jeunes du district de Nyon (CDJ Nyon) et municipal à Crassier: «Ce vote fait partie des nombreuses solutions à mettre en place pour lutter contre l'abstentionnisme à long terme, car si rien n'est entrepris, l'intérêt pour la politique continuera de baisser». Il s'agit principalement de mettre les outils en leurs mains afin de susciter l'intérêt et le débat.

Collaboration avec le Conseil de jeunes

La Municipalité ne pouvait s'imaginer réaliser ce vote consultatif sans la collaboration du Conseil de jeunes du district de Nyon (CDJ Nyon), très actif dans la région. C'est pourquoi ils ont été consultés dès le départ. Giulia Alledi, actuelle présidente du CDJ Nyon, affirme que «le CDJ Nyon est prêt à fournir son soutien à la réalisation de ce projet». Qui plus est, le CDJ possède déjà une expérience passée en la matière. En effet, ils avaient co-organisé avec le Collège de Nyon-Marens, un vote factice sur la loi fédérale sur les jeux d'argent, objet en votation en 2018.

Tout en répondant aux exigences en matière d'anonymat, les jeunes donneront leur opinion sur au moins trois scrutins par an en votations populaires. La Ville de Nyon va produire des bulletins de vote spécifiques tout en faisant attention de garder une similitude avec le matériel pour les votants majeurs. L'envoi des documents, la récolte des votes, le dépouillement des urnes et la communication des résultats seront ensuite assurés par le CDJ Nyon, avec l'appui de la Commune. Un bilan sera effectué régulièrement afin d'apporter des améliorations au projet.

Le CDJ Nyon organisera des soirées de débat en amont, sur les objets mis en votation. Ils pourraient, par exemple, inviter des personnalités politiques de tous les partis à participer à ces échanges. En tout, c'est un budget annuel de CHF 8000.– qui sera octroyé à ce projet.

Nyon, ville-pionnière dans le Canton de Vaud

Par l'introduction d'un vote consultatif des jeunes de 16 à 18 ans, Nyon s'inscrit ainsi comme ville-pionnière dans le Canton. La Municipalité n'a pas voulu attendre que les choses bougent au niveau cantonal. Cela n'aurait pas été respectueux pour les jeunes. La Ville de Nyon suit ainsi l'exemple du canton de Glaris qui a instauré le droit de vote dès 16 ans sur les objets communaux et cantonaux.

Qui plus est, s'inscrivant dans le cadre des démarches participatives, la volonté de la Municipalité est de pouvoir consulter plus fréquemment cette tranche de la population sur des nouveaux projets les concernant.

En attendant que le Grand Conseil se prononce sur ce sujet prochainement, les jeunes Nyonnais de 16 à 18 ans ont déjà pu faire entendre leur voix lors des votations populaires du 29 novembre 2020. ■

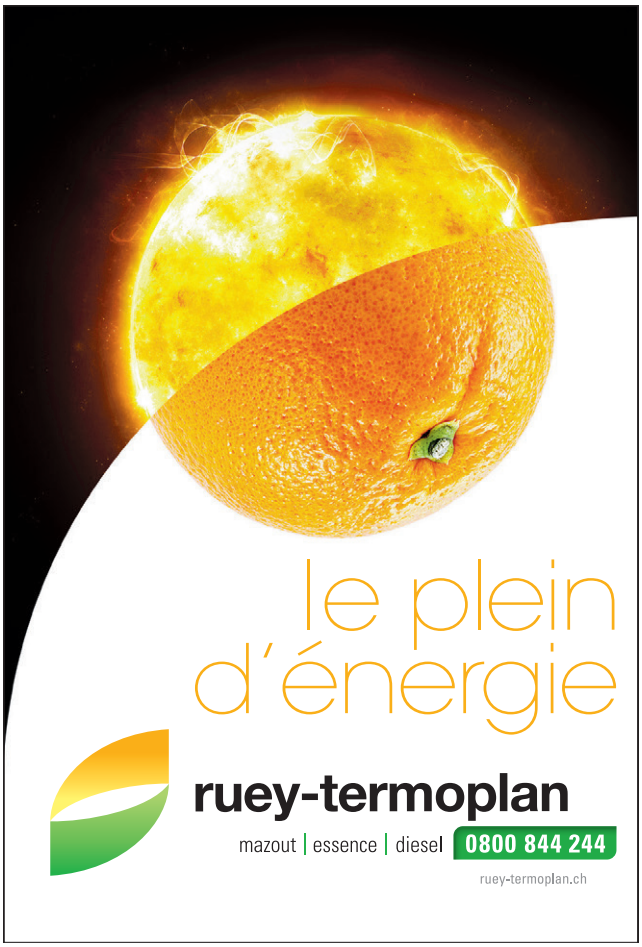

eAdmin, une nouvelle plateforme “clé en main” voit le jour, un guichet virtuel intégré, destiné aux administrations communales.

DU GUICHET À L'ÉCRAN POUR TOUTES PRESTATIONS

A l'ère de la numérisation, la population Suisse, toutes générations confondues, a pris l'habitude de gérer une grande majorité de données administratives en ligne.

Plus de 9 personnes sur 10 utilisent internet en Suisse. La quasi-totalité de la population de moins de 55 ans et plus de la moitié des seniors de 75 ans et plus surfent sur le web (source OFS). Allié au récent confinement imposé, il y a une nécessité de pouvoir envisager et proposer des alternatives “en ligne” 24h/24 et 7j/7.

eAdmin.ch est le fruit de la collaboration entre les experts de Quicksite (www.quicksite.ch), développeurs de solution Web et Mobiles, et des consultants de Prime Technologies (www.primetechnologies.ch), qui distribuent et déploient les logiciels de gestion communale nest[1] en Suisse romande.

Les consultants de Prime Technologies ont apporté leur expérience du terrain et rapporté les besoins recueillis auprès des nombreuses communes avec qui ils collaborent au quotidien auprès de l'équipe Quicksite. Ces architectes de solutions en ligne et d'application mobiles, ont apporté leurs compétences et expériences sur la réalisation technique, l'univers graphique et visuel de la solution et se sont assurés des qualités d'ergonomie et d'usabilité du site.

Les outils en ligne à portée de main, disponibles en tout temps et depuis votre appareil préféré.

La nouvelle plateforme évolutive permet aux citoyens d'effectuer les opérations usuelles ceci 24h/24 et 7j/7, depuis l'endroit de leur choix et sur un appareil qui leur est familier (ordinateur, tablette, smartphone, etc.). Ainsi, il est possible en 5 minutes, de créer son propre compte citoyen, de commander, payer et recevoir une eAttestation à valeur légale en ligne. Commander une carte CFF, consulter ses factures, analyser sa consommation d'eau, réserver une salle, annoncer une mutation d’adresse ou encore déposer une demande de subvention est également possible. Les services qui le nécessitent sont par ailleurs payables directement en ligne.

PROTECTION ULTIME DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Sécurite

La sécurité de nos concitoyens est une priorité. Les données qui transitent sur le guichet virtuel ne seront donc jamais stockées à l'étranger. Les pages du guichet virtuel sont 100% hébergées en Suisse, avec des sauvegardes multi-sites.

L'accès est garanti grâce à une authentification à facteurs multiples (MFA) et le citoyen est identifié formellement grâce à 4 informations qu'il est le seul à connaître.

eAdmin est en adéquation avec les standards actuels en matière de cryptage des données et de protocoles de sécurité, toutes les informations avec les ERP transitent via WS-Security (Web Services Security) et transporté par TLS (Transport Layer Security).

AUTHENTIFICATION AVEC SWISSID

Accédez au portail de votre commune avec la carte d'identité numérique suisse de la même manière que dans les portails cantonaux, bancaires, postaux ou des CFF. SwissID est l'équivalent de la carte d'identité numérique Suisse pour tous les résidents Suisses comme étrangers.

CONFIRMATION D'IDENTITÉ PAR SMS

Nécessaire pour consulter les données à caractère confidentiel, comme par exemple les factures en ligne. La confirmation par SMS peut être activée et traitée rapidement.

CERTIFICATIONS SSL/TLS

eAdmin est un portail à accès sécurisé, le site Internet est également cryptographié numériquement grâce au certificat SSL/TLS afin de garantir une sécurisation tout au long des transactions.

1

FORMATAGE AUTONOME

Création de formulaire par l'administration

Une interface drag&drop intuitive vous permet de sélectionner et d'empiler des champs, dont certains sont reliés à une bibliothèque provenant de votre ERP (Expl, nom, adresses, etc.). Cela permet à l'administration d'être autonome pour la création de toutes sortes de formulaires qu'elle souhaite mettre à disposition sur son portail eAdmin. Remplacez à votre rythme tous vos PDF par un solution intégrée!

2

SAISIE PAR LE CITOYEN

Saisie sécurisée, double authentification

Le citoyen s'identifie au travers d'un étape de login. Une sécurité accrue peut être assurée par une double authentification (SMS ou SwissId) pour le traitement de données sensibles. La saisie est guidée par une série de paramètre que vous aurez défini, tels que champs obligatoires, formats de saisie, etc. La cohérence et l'homogénéité des données stockées et à transmettre à votre ERP est ainsi assurée.

3

GESTION D'INFORMATIONS

Communication avec les services externes

Les données sont directement transmise dans les activités de votre ERP, évitant toute re-saisie inutile. Ce module peut également être lié à une GED ou tout autre service externe qui le permette. Des fonctionnalités de notifications tels que SMS ou courriels sont à disposition pour prévenir à la fois le citoyen et/ou les utilisateurs de l'administration lorsqu'un formulaire est complété ou validé.

Une synchronisation complète avec le système informatique de la commune, pour un gain d’efficience notable.

eAdmin est ainsi nativement connecté au progiciel de gestion communale nest, leader des logiciels de gestion communale en Suisse. La plateforme numérique a également été pensée pour que chaque commune puisse être autonome pour la création et la publication de formulaires sur son guichet virtuel.

Une interface utilisateur intuitive permet de sélectionner et de construire ses propres formulaires, à partir de champs dont certains sont reliés à une bibliothèque provenant du système de gestion (ERP) de la commune.

Ainsi, des formulaires en ligne peuvent être créés directement, plutôt que de permettre uniquement le téléchargement de document statiques nécessitant d’être renvoyés sous format papier.

"Rejoignez la communauté sur wwww.eadmin.ch".

1) 430 villes et communes utilisent les logiciels «nest / is-e» développés par l'éditeur spécialisé Innosolv AG. Ces administrations communales représentent un total de 2,8 millions d’habitants en Suisse. (Mai 2020)

CEP: la formation continue, là où vous êtes!

C'est reparti pour le télétravail, les tournus de réception de téléphones et les visioconférences. Malgré les incertitudes, les changements ou annonces de dernière minute, on ne va pas arrêter de se former. Aperçu des nouveautés du CEP.

Nicolas Liardon
Responsable de formation au CEP

A l'image des administrations et des entreprises qui ont déployé des plans de continuité pour garantir les prestations essentielles, le CEP (Centre d'éducation permanente, fondation dédiée à la formation continue pour les organisations publiques et parapubliques) a œuvré pour proposer un éventail élargi de parcours de formations qui s'adaptent à la situation de chacun·e. A distance, et bientôt de nouveau aussi en salle ou les deux.

Ce printemps nous a permis de créer des classes virtuelles où les participants ont pu s'exprimer avec aisance, échanger en petit groupe, contribuer au contenu et partager leur opinion en toute discrétion. Le CEP a aussi testé et intégré des outils d'animation, de sondage et de collaboration, le tout à distance, pour générer des interactions et une dynamique active. Et cela a très bien fonctionné.

Le nouveau catalogue de formations du CEP tient donc compte de ces évolutions pour offrir des formats variés: en présentiel uniquement (dès que cela sera possible), en classes virtuelles et interactives, ou en alternance.

Apprentis et cadres, premiers demandeurs de formation à distance

Les premiers à avoir testé les sièges et les écrans virtuels entre mars et juin sont les apprentis et les managers qui suivaient des programmes diplômants. En effet, ces cours ont été maintenus à distance sans interruption.

Le programme «CAS en management et gestion du changement» a particulièrement répondu aux besoins des participants. Les sujets traités étaient on ne peut plus d'actualité: la gestion du changement, la communication, la négociation ou encore l'analyse permettent de garder une vision d'ensemble, de garantir et maintenir la fluidité des relations et de s'entraîner à prendre son rôle de leader. Organisé et animé pour favoriser les échanges, il débutera dans tous les cas le 3 mars 2021.

Télétravail, formation et autonomie

Le confinement a aussi permis de créer et relayer de nombreuses ressources d'autoformation. Neuf programmes se sont déroulés en format webinaire sur les thèmes de l'organisation personnelle, de l'informatique, du travail à distance, de l'efficacité personnelle et même de la pleine conscience. Plus de 500 personnes ont suivi ces formations en direct, avec en plus près de 1500 vues a posteriori. Ces vidéos sont toujours disponibles en ligne sur la chaîne YouTube du CEP et le site internet.

Des contacts à distance de qualité pour maintenir le lien

Le confinement du printemps a donné lieu aux meilleures et aux pires pratiques de management d'équipe: les un·es témoignent d'échanges soutenus, productifs, réguliers, de «skypéros», de cafés virtuels du matin, alors que d'autres n'ont eu aucun contact direct avec leur responsable hiérarchique, même par téléphone. Or ce lien est d'autant plus important dans une période d'incertitude où il nous est demandé de rester à distance les uns des autres. Les mails d'information ne suffisent pas à se sentir relié aux collègues, à sa hiérarchie, à son entité.

Les expériences de visioconférence ont aussi été très variables, que ce soit lors de séances internes ou de formation. Certain·es ont découvert que ces outils permettaient de maintenir des échanges en sous-groupes, d'assurer une interaction, une participation de qualité entre participants; d'autres en revanche ont subi des monologues de meneurs de séance.

Le CEP peut vous guider dans l'organisation de visioconférences

Alors que la deuxième vague semble susciter plus de fatigue, d'usure et de crainte que la première, le site www.cep.vd.ch remet en évidence ses ressources sur le management à distance et l'animation de visioconférences.

Vous devez organiser une séance, une formation ou une conférence à distance et vous désirez être soutenu ou bien déléguer cette organisation? Le CEP peut vous accompagner pour vous préparer, vous entraîner ou pour (co-)animer ces événements virtuels ou séances d'équipes, avec:

- un accompagnement technique à la prise en main d'outils;
- un accompagnement à l'animation et la gestion de séances à distance;
- du soutien pour la création de vos formations à distance (tutoriels, vidéos, quiz)
- la facilitation de séances pour les équipes et les administrations. ■

Un partenariat entre l'UCV et le CEP pour toujours plus de formations continues!

Le partenariat entre l'UCV et le CEP permet aux élus et employés des communes membres de l'UCV de bénéficier d'un tarif réduit (environ 15%) sur les cours du catalogue de formation du CEP, depuis 2020. Le CEP est une fondation dédiée à la formation continue principalement pour les acteurs des organisations publiques et parapubliques. Les cours du CEP complètent donc ceux du centre de formation de l'UCV, plutôt destinés aux élus et employés des communes.

Quelques recettes gourmandes des Paysannes vaudoises

A l'approche des fêtes, les Paysannes vaudoises vous proposent une sélection de recettes pour concocter un délicieux repas! Que ce soit à partager avec les proches ou à déguster seul en cas d'un éventuel confinement, ces idées recettes mettent l'eau à la bouche. Bon appétit!

Filet de porc aux fruits secs

DIFFICULTÉ MOYENNE
PRÉPARATION 20 MINUTES
CUISSON 1 HEURE 10 MINUTES
TEMPS TOTAL 1 HEURE 30 MINUTES
6 PORTIONS

INGRÉDIENTS

- 800 g de filet de **porc**
- 100 g de **pruneaux** et d'**abricots secs**
- 40 g de **noix** hachées grossièrement
- 1 cs de **vin cuit**
- 1 cc de **paprika**
- 1 cc de **sel** et de **poivre**

SAUCE

- 4 dl de **bouillon**
- 1 dl de **vin rouge**
- 1 cs de **beurre** mou
- 1 cs de **farine**
- 1 brin de **thym**
- 2-3 cs de **vin cuit** (raisinée)

1 Faire tremper les abricots et pruneaux dans de l'eau 30 minutes environ. Puis les couper en dés.

2 Préchauffer le four à 220°C.

3 Avec un grand couteau bien aiguisé, percer le filet en son centre, dans le sens de la longueur.

4 Dans cette incision, introduire le mélange de fruits secs et de noix à l'aide d'une cuillère en bois.

5 Coudre ou mettre des cure-dents pour fermer le rôti.

6 Dans une poêle, saisir le rôti de tous les côtés.

7 Déposer le rôti dans un plat à four.

8 Badigeonner le rôti de vin cuit, assaisonner et enfourner.

9 Après 10 minutes, baisser la température à 180°C, poursuivre la cuisson pendant environ 1 heure (température à cœur 65°C).

10 Couvrir et laisser reposer le rôti pendant 10 minutes avant de le couper en tranches.

11 Pendant ce temps, préparer la sauce: chauffer le bouillon avec le vin rouge, éventuellement ajouter le jus du rôti. Mélanger le beurre et la farine, ajouter et laisser bouillonner la sauce 5 minutes en remuant. Ajouter le thym et le vin cuit.

Filet de truite fumée au persil

DIFFICULTÉ TRÈS FACILE
PRÉPARATION 10 MINUTES
4 PERSONNES

INGRÉDIENTS

- 4 filets de **truite**
- 2-3 branches de **persil** frisé
- 200 g de **crème** fraîche (1 pot)
- 1/2 cc de **condiment liquide**
- 1 larme de **Tabasco**

1 Effeuiller le persil en coupant la base du pétiole.

2 Mettre la crème fraîche, les feuilles de persil, le condiment liquide et le Tabasco dans un récipient et passer au mixer jusqu'à obtention d'une crème semi-épaisse.

3 Au besoin, rallonger la sauce au persil avec de la crème à café.

4 Trancher les filets de truite fumée en deux, dans le sens de la longueur, puis en deux dans le sens de la largeur.

5 Par assiette, dresser les morceaux de poisson au centre et verser 2-3 cs de sauce au persil par-dessus. Décorer avec des feuilles de persil, des légumes cuits et découpés à l'emporte-pièce, des courgettes séchées, etc.

Parfait glacé à la cannelle

DIFFICULTÉ MOYENNE
PRÉPARATION
15 MINUTES
4 PERSONNES

INGRÉDIENTS

- 2 jaunes d'**œufs**
- 2 cs de **sucre** (1)
- 2 cc de **cannelle** en poudre
- 2 blancs d'**œufs**
- 2 cs de **sucre** (2)
- 2 dl de **crème** entière

1 Pour le parfait glacé, battre au mixer les jaunes d'œufs, le sucre (1) et la cannelle jusqu'à consistance mousseuse et coloration blanchâtre.

2 Battre les blancs d'œufs en neige, ajouter le sucre (2).

3 Mélanger les deux masses.

4 Battre la crème en chantilly et incorporer délicatement.

5 Mettre dans un moule ou verrine et entreposer au moins 4 heures au congélateur.

6 Plonger brièvement le moule dans de l'eau chaude et démouler le parfait glacé à la cannelle. Servir sans attendre.

MEETING

Solution de gestion des **objets**, des **séances** et du **suivi des décisions**

- **Ergonomie** et **fonctionnel** pensés par les communes
- Préparation, suivi et historique **des objets**
- Gestion de **tout type de séances**
- **Recherches** «Full text» et filtres
- **Votes anticipés** et/ou durant la séance
- **Collaboratif** : fils de discussion, tâches
- **Sécurité** et **traçabilité** des actions

La voir, c'est l'adopter :
contactez-nous pour une **démo en LIVE** !

CITIZEN
powered by T2i

GROUPE T2i - 058 666 20 20
contact@groupe-t2i.com
www.citizen.ch

AVDCH! Vers une protection totale des attestations communales d'établissement

Depuis quelques années déjà, les Contrôles des habitants sont préoccupés par la problématique de la falsification des attestations d'établissement émises par leur soin. Certaines communes proposent des solutions. Exemple de Lausanne.

Florence Nedrotti
Cheffe de l'Office de la population de Pully et membre de l'AVDCH

Pour parer à cette situation, l'Association suisse des services des habitants a travaillé sur la création d'un papier sécurisé. Elle a ainsi permis le franchissement d'un palier important vers la sécurité des diverses attestations délivrées par les Contrôles des habitants. Elle a publié en septembre 2017, sur son site internet (www.vsed.ch), une recommandation à ce sujet. Actuellement, d'autres villes vont plus loin dans la démarche de sécurisation des attestations, à l'image de Lausanne et de Genève. M. Dominique Monod, Chef du Service du contrôle des habitants de Lausanne, répond à nos questions pour expliquer les raisons de cette évolution.

M. Monod, vous avez commencé par l'utilisation du papier sécurisé, pourquoi ce changement?

Avec l'établissement d'environ 30'000 attestations d'établissement par année à Lausanne, il était non seulement primordial de sécuriser le document, mais également très important de simplifier l'accès de la prestation au public. Par ailleurs, cela permet de diminuer le nombre de visites aux guichets et le temps «gagné» nous a permis d'effectuer d'autres tâches.

Le papier sécurisé est une bonne solution qui serait pleinement efficace si l'ensemble des communes l'utilise, ce qui n'est pas encore le cas. A Lausanne, nous avons rencontré des problèmes de gestion du papier sécurisé en raison d'un parc d'imprimantes aussi nombreuses qu'hétéroclites.

La création d'une attestation sécurisée par un QR-code a-t-elle été contraignante à développer?

Ce projet a évolué sur deux années environ. Nous avons démarré l'étude et, ayant pris connaissance d'une solution existante à Genève, nous avons rencontré les praticiens et les techniciens informatiques afin de nous en inspirer pour la version lausannoise. En bref, la Commune doit évidemment disposer d'une GED (Gestion électronique des documents) pour le stockage des attestations. Celle-ci doit permettre un accès sécurisé vers l'extérieur avec un code aléatoire spécifique à chaque attestation. Lausanne est actuellement en contact avec une ville qui s'intéresse aussi à la solution. Nous souhaitons collaborer avec toute administration qui voudrait démarrer cette prestation parce que l'échange d'expérience permet un gain de ressource humaine et pécuniaire non négligeable.

En comparant la solution de Lausanne avec celle de Genève, l'administré peut choisir d'imprimer l'attestation directement chez lui avec le système genevois. Pourquoi pas à Lausanne?

A Lausanne, nous avons privilégié l'accès à la prestation par le plus grand nombre et le plus rapidement possible. Après la commande en ligne, sans utiliser de compte d'accès, et la vérification de la pièce d'identité, l'habitant reçoit son attestation sous deux jours. Lorsqu'il reçoit la déclaration à son adresse, le citoyen peut, au moyen d'un QR-code, en tout temps, procéder à sa réimpression. L'accès à la prestation de Genève requiert une authentification forte au moyen d'un compte e-démarches ou la création d'un compte d'accès qui nécessite des échanges de courrier pour obtenir la certification de l'identité.

Pouvez-vous nous résumer le processus complet?

Premièrement, l'habitant complète le formulaire de commande en ligne avec son numéro AVS, date de naissance, nom, prénom, adresse e-mail. Il doit également scanner une copie couleur de sa carte d'identité recto verso et la joindre à la demande. Ensuite, il effectue le paiement en ligne avec une carte de crédit ou avec Postfinance.

Chaque matin à 6h30, le système déclenche l'impression automatique des attestations pour les formulaires remplis durant la journée précédente. Par la même opération, l'attestation s'enregistre dans la GED. Les attestations et l'identité du bénéficiaire sont vérifiées au moyen du document d'identité, puis l'attestation est mise sous pli et expédiée en courrier A. En principe le traitement est effectué dans les deux jours ouvrables.

La prestation a eu un succès immédiat, ce qui nous réjouit et soulage les passages au guichet. Dans le futur, lorsque chaque citoyen sera muni d'une authentification forte, nous adapterons notre système en conséquence, afin de lui éviter notamment de ressaisir ses données personnelles et lui permettre d'imprimer directement le document à son domicile.

En conclusion

Les prestations délivrées par Lausanne, Genève et d'autres sont de bons exemples dont les villes peuvent s'inspirer pour leurs guichets en ligne. Il faut néanmoins être objectif: cette solution est coûteuse à mettre en œuvre, surtout pour les petites communes. L'avenir est probablement au guichet administratif cantonal ou fédéral unique qui ouvrira cette opportunité à toute commune. ■

AVSM! Elections générales 2021: quand il faut passer dans la cour des grands

A l'instar d'autres communes du Canton, Vich a dépassé le seuil fatidique des 1000 habitants et doit passer d'un Conseil général à un Conseil communal dès la prochaine législature. Entre craintes, espoirs et manque d'expérience, comment gérer sereinement cette transition.

Patricia Audétat
Secrétaire municipale à Vich
et membre du Comité
de l'AVSM

De manière générale, le changement est souvent synonyme de craintes. On a peur de ce que l'on ne connaît pas et le passage au Conseil communal ne fait pas exception à la règle. Du côté des conseillers, on entend parler de devoirs, de responsabilités accrues, de professionnalisation des débats. Quant au bureau de vote et au greffe municipal, le spectre d'organiser des élections sur trois voire quatre dimanches au lieu d'un seul ne déclenche pas un grand enthousiasme.

Assemblée citoyenne

Tout d'abord, afin de couper court aux commérages et autres bruits de village qui ont tôt fait de transformer ce simple passage en escalade de l'Everest, il est nécessaire d'organiser une Assemblée citoyenne pour présenter le fonctionnement politique communal et le processus électoral, notamment pour les personnes intéressées à la fonction de conseiller communal. Excellente idée me direz-vous, mais qui va se charger de cette présentation? Le Président du conseil général navigue entre beaux discours et manque de temps et un sondage auprès des communes voisines n'a pas permis de mettre la main sur un semblant de trame sur laquelle s'appuyer. Pas de panique! La Direction des affaires communales et des droits politiques met à disposition une présentation type que chaque commune peut adapter selon ses besoins. Bien entendu, il faut encore répondre aux questions de l'assemblée et une présence conjointe du Bureau du conseil et de la Municipalité semble la meilleure solution pour motiver un maximum de candidats!

Dossiers de candidature et dépôt des listes

Pour ce qui est des candidatures à la Municipalité, pas de problème, on a l'habitude. Par contre, préparer les listes des candidats au Conseil communal, qui comprennent au bas mot une cinquantaine de personnes, cela peut sembler un peu plus complexe à gérer pour souvent une seule et même personne: le ou la secrétaire municipale. Heureusement que les partis politiques ne s'aventurent que très rarement dans les élections au système majoritaire sévissant dans la plupart des petites communes! Il est encore possible de ne tabler que sur une seule liste communale au lieu de devoir se plonger dans les systèmes d'apparentement et autres subtilités des élections à la proportionnelle. Là encore la Direction des affaires communales et droits politiques est d'une grande aide en mettant à disposition des modèles de documents via la plateforme Votelec, comme des dossiers de candidature ou une check-list détaillant toutes les étapes de la préparation.

E-learning novateur

Grâce en partie au Covid-19, eh oui ce fichu virus a aussi des avantages, le Bureau électoral cantonal a mis sur pied, en collaboration avec l'Association vaudoise des secrétaires municipaux (AVSM), un e-learning[1] novateur à suivre en tout temps sur Internet, offrant ainsi une formation très flexible aux personnes en charge de l'organisation des élections communales 2021 au sein des communes. Ce module traite de la préparation et de la gestion du dépôt des listes, du matériel électoral et permet de répondre aux questions à la fois des candidats et du bureau de vote. Ponctué de quiz facultatifs pour tester ses connaissances, il aborde tous les aspects de la préparation des élections communales générales de manière claire et simple, voire ludique. Un vrai miracle quand on connaît le côté plutôt rébarbatif et procédurier de la tâche!

Cerise sur le gâteau, un outil en ligne est mis à disposition pour simplifier la création des cahiers de bulletins. On va bientôt regretter que les élections générales n'aient pas lieu plus souvent! Et pour celles et ceux qui sont plus sensibles au pouvoir des images, sachez que des tutoriels sont proposés pour les étapes les plus délicates, comme par exemple renseigner les listes et les candidats sur Votelec ou générer un cahier de bulletins. Les bureaux électoraux communaux ne sont bien entendu pas oubliés et bénéficieront d'une formation différente combinant e-learning et présentiel. Tout est mis en œuvre pour que les élections générales 2021 se déroulent sereinement dans toutes les communes, y compris dans celles qui, comme Vich, passeront à un Conseil communal pour la prochaine législature. ■

1. Disponible sur academie.vd.ch en tapant «elec21» dans la barre de recherche, puis suivre les instructions.

Zoom sur les armoiries communales vaudoises

***Point CommUNE !*, en collaboration avec les Archives cantonales vaudoises, vous propose de découvrir, en couleurs et en patois, la signification de quelques blasons et sobriquets communaux. Les outils sont les « meubles » héraldiques mis à l'honneur dans ce numéro.**

Fiez

BLASONNEMENT D'azur à la bande ondée d'argent accostée de deux socs de charrue du même.

HISTOIRE En 1921, la commune n'avait pas encore d'armoiries, mais possédait un sceau portant une bande ondée accostée de deux socs de charrue, avec les lettres F.Z. Finalement dépouillée des lettres qui n'ont rien à voir dans une saine héraldique, cette empreinte a donné naissance aux armoiries actuelles. Certains ont vu dans la bande ondée une allusion symbolique au ruisseau de la Diay, affluent de l'Arnon, qui actionnait jadis des moulins et d'autres établissements.

NOM DES HABITANTS ET SOBRIQUET
Lè Medze-Breci
(les mangeurs-de-bricelets).

Pompaples

BLASONNEMENT
Coupé de sinople et de gueules, à la tenaille et au marteau d'or brochant en sautoir.

HISTOIRE Dès 1658, il y eut à Pompaples une société militaire appelée l'Abbaye des Maréchaux. En 1743, une seconde société se constitua sous le nom d'Abbaye verte. Elles vécurent en bons termes et, en 1791, elles firent confectionner à frais partagés un drapeau commun, rouge et vert, portant comme emblème un marteau et une tenaille, encadrés de lauriers. D'où les armoiries que la commune adopta en 1923.

NOM DES HABITANTS ET SOBRIQUET
Les Pompaplois/les Pompapolitains,
les Ronge-pattes.

Froideville

BLASONNEMENT
Coupé d'azur à la croix ancrée d'or, et de gueules à la charrue d'argent.

HISTOIRE Avant la conquête bernoise et la Réformation, Froideville appartint longtemps à l'abbaye cistercienne de Montheron. Les habitants étaient taillables à miséricorde, servitude dont ils furent affranchis en 1455 moyennant finance. Les gens de Froideville continuèrent dès lors à labourer leurs terres en hommes francs et libres. Adoptées en 1919, ces armoiries évoquent à la fois les anciens liens avec le couvent de Montheron et le labeur rural.

SOBRIQUET Lè Caca-tchou
(les caque-choux).

Gryon

BLASONNEMENT
De gueules à deux haches d'argent emmanchées d'or, posées en sautoir et accompagnées en chef d'une croix tréflée du second.

HISTOIRE Adoptées en 1922, ces armoiries rappellent par leur croix tréflée que Gryon fut un fief de l'abbaye de Saint-Maurice jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Les haches évoquent l'audace de Gryonnais qui abattirent à coups de cognée les pieux marqués à l'ours que Leurs Excellences de Berne avaient fait planter pour délimiter leurs forêts à la fin du XVII[e] siècle.

NOM DES HABITANTS ET SOBRIQUET Les Gryonnais, Lè Tatchi
(porteurs de sacs de montagne).

Je ne suis pas sûr d'utiliser les bonnes armoiries, que faire ?
Les communes qui souhaitent obtenir le blasonnement de leurs armoiries enregistrées ou leur représentation graphique peuvent le faire auprès des Archives cantonales vaudoises ou directement sur le site de l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle (base de données IGE / IPI).

Agenda UCV

COMITÉ DE L'UCV	CONSEIL DES 50	GROUPE DES VILLES	GROUPE BOURGS ET VILLAGES	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Mardi 12 janvier *12h00 – Lausanne* ***Mercredi 17 février*** *7h00– Bussigny* ***Jeudi 18 mars*** *7h00– Bussigny*	**Jeudi 10 décembre** *annulé en raison du Covid-19*	***Mardi 9 mars*** *7h30* *Salle des Commissions* *Hôtel de Ville, Lausanne*	**Mercredi 3 mars** *14h00* *lieu à définir*	**Samedi 12 juin 2021** L'AG de l'UCV aura lieu sous une forme qui dépendra des mesures sanitaires en vigueur *Payerne*

Vous pouvez retrouver toutes les dates des séances des organes de l'UCV sur **www.ucv.ch/agenda**

Agenda associations

AVSM	AVDCH	ACVBC	aVDaas	AVIATCO	SOPV	CDPV
Vendredi 8 octobre 2021 Assemblée générale *Savigny*	**Vendredi 5 novembre 2021** Assemblée générale *Chavannes-près-Renens*	**Vendredi 7 mai 2021** Assemblée générale *Yverdon-les-Bains*	Assemblée générale à fixer	Assemblée générale à fixer	**Vendredi 25 juin 2021** Assemblée générale *lieu à définir*	**Mardi 15 juin 2021** Assemblée générale *Nyon*

Formations et prestations de l'UCV

Découvrez les formations proposées par l'UCV aux élus, cadres et employés communaux sur **www.ucv.ch/formations**

Pour tout conseil juridique, financier ou en aménagement du territoire, contactez les spécialistes de l'UCV via **conseils@ucv.ch** ou au **021 557 81 30**.

Manuel

L'UCV propose une deuxième édition augmentée du *Manuel d'introduction à la gestion financière communale.* Les précommandes sont ouvertes!
Disponible sur ucv.ch/manuel

UCV App

Retrouvez les actualités de l'UCV et les articles du *Point CommUNE!* au format numérique sur l'application UCV.

L'UCV sur LinkedIn

Suivez-nous aussi sur LinkedIn et restez au courant de toutes nos actualités!

www.linkedin.com/company/ucv

CAVE DE LA CRAUSAZ
FÉCHY
QUALITÉ GARANTIE
LABEL OR
Terravin
CUVÉE CERTIFIÉE
CAVE DE LA CRAUSAZ
Féchy
La Côte
Bettems frères SA • Féchy
Bettems frères S.A.
Chemin de la Crausaz 3
1173 Féchy
021 808 53 54
www.cavedelacrausaz.ch
Ouvert du lundi au samedi
Cave de la Crausaz
Féchy AOC La Côte
CHF 8.40 la bouteille

LP
LIAUDET PIAL
RÉHABILITATION
RÉPARATION PAR LE
GAINAGE DES CANALISATIONS
AVANT
APRÈS
ECOENTREPRISE
CERTIFICATION
EXCELLENCE
DEVELOPPEMENT DURABLE
RESPONSABILITE SOCIETALE
Intervention 24/7 numéro gratuit 0800 621 621 www.liaudet-pial.ch

Investir dans **le bien habiter**

NOTRE EXPÉRIENCE DE CONSTRUCTEUR AU PROFIT DES COMMUNES

Soucieuse de proposer la meilleure qualité de vie dans les logements de notre coopérative, nous réalisons d'importants investissements dans la construction, la rénovation lourde ou l'entretien d'immeubles d'habitation. Grâce à notre grande capacité financière, nous sommes en mesure de gérer toutes les étapes d'un projet, sans risque financier pour les administrations communales.

Avec un siècle d'expérience et près de 1'500 rénovations à notre crédit, notre but est de répondre à une demande de logements à loyer abordable* et nous refusons toute spéculation sur nos objets immobiliers. Libérés de la contrainte de rémunérer des actionnaires, nous avons dès lors à cœur de placer nos sociétaires au centre de nos préoccupations. Une idée que nous aimons traduire par une expression: le «bien habiter».

SCHL
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'HABITATION LAUSANNE

*Le loyer pour un logement de 3 pièces (79 m^2) à Maillefer III au Mont-sur-Lausanne s'élève par exemple à CHF 1'362.–

www.schl.ch

KGR